

**SUR LA COLLINE PARLEMENTAIRE**



Robert Bourassa C.

**Des députés bien dociles**

Le déroulement de la réunion de l'aile parlementaire libérale, à Sainte-Adèle, a démontré une nouvelle fois la solide emprise du premier ministre Robert Bourassa sur la troupe. Après la discussion sur le dossier linguistique, ministres et députés se sont pliés avec une soumission exemplaire à la consigne du silence.

Page B-4

J.-JACQUES SAMSON



**L'ECONOMIE**

**Assurance: sida et taxe de vente**

Comme l'explique notre chroniqueur, bien malin qui pourra dire si le sida constitue une plus grande menace à l'augmentation de la valeur des primes d'assurance-vie que le projet d'instituer une taxe de vente multistade fédérale?

Page A-8

MARC LESTAGE



**BOUCHARD**

**Miss Canada**

Plein de monde capable d'être critique, de s'interroger, a dit: «Johanne, on savait que tu finirais là! T'es tellement leader, tellement entreprenante...»

Page B-1

ALAIN BOUCHARD



**LE SOMMAIRE**

- Annonces classées ..... C-7 à C-14
- Arts ..... B-5 et B-6
- Automobile ..... Cahier C
- Bridge ..... C-11
- Crayons de soleil ... C-6
- Décès ..... C-15
- Economie ..... A-8 à A-10
- Éditorial ..... B-4
- Horoscope ..... C-11
- Monde ..... B-7 et B-8
- Mots croisés ..... C-8
- Mot mystère ..... C-9
- Où aller à Québec .. B-6
- Patron ..... C-14

**LA METEO**



Généralement ensoleillé aujourd'hui avec un maximum de 13. Demain: ensoleillé.

Détails, page C-7

**L'AUTOMOBILE**

**Une visite des usines de Hyundai, en Corée**

Robert Fleury rentre de Corée, après un périple de huit jours à titre d'invité de Hyundai Auto Canada. Sa tournée lui a permis de se familiariser avec plusieurs aspects économiques et sociaux de la vie coréenne, grâce à des visites d'usines et à des rencontres avec les principaux dirigeants de Hyundai, dont le président du groupe, S.Y. Chung. Aujourd'hui, dans le cahier Automobile, il explique ce qu'est Hyundai, quels sont ses produits et ses concurrents et, surtout, comment bon nombre de ces petites voitures se retrouveront un jour sur le marché nord-américain. Au cours des prochains jours, il fera le point, dans les pages de la section Economie, sur la situation à l'usine de Bromont, au Québec, et traitera des problèmes de relations de travail touchant Hyundai.

Voir cahier C



Ci-dessus, notre journaliste Robert Fleury au volant d'une Grandeur de Hyundai sur les pistes d'essai de la compagnie à Ulsan. A l'arrière-plan, les usines où sont assemblées les Excel et Stellar 1988.

**LES SPORTS**

**Les Jays éliminés**

Les Blue Jays ont vécu, hier, ce que l'histoire qualifiera d'un des pires revirements de l'histoire du baseball lorsque les Tigers de Detroit ont défilé la formation torontoise 1-0 pour remporter le championnat de la section Est de la Ligue américaine au dernier jour de la saison. Il s'agissait d'une septième défaite consécutive pour les Blue Jays, qui semblaient pourtant détenir une priorité insurmontable de trois matches et demi sur Detroit il y a huit jours.

Page 2

**LE SOLEIL**

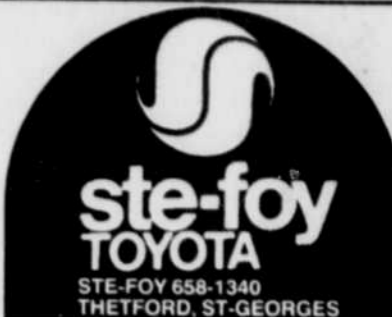
LUNDI 5 OCTOBRE 1987  
QUÉBEC, 91e année, no 275

54 pages, 3 cahiers + 1 tabloid

Livraison à domicile (7 jours) 3,00\$

Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-au-Renard-Perce-Abitibi 50c

35¢



**L'accord sur le libre-échange**

**Des divergences de dernière heure**

OTTAWA (PC)- Constatées tard hier, des divergences entre les libellés canadien et américain de la version officielle abrégée de l'accord sur le libre-échange ont retardé la tenue d'une réunion d'information du cabinet Mulroney, tout en provoquant l'inquiétude des négociateurs des deux pays.

Tim Ralfe, porte-parole de la ministre du Commerce Pat Carney, a déclaré qu'il y a des différences dans les termes employés dans les documents canadiens et américains sur la façon dont les contentieux commerciaux seront résolus dans le cadre du traité de libre-échange.

Le négociateur américain Peter Murphy a soutenu pour sa part que l'accord intervenu n'était pas menacé mais qu'il y avait encore beaucoup à faire avant d'en arriver au texte final de l'entente.

**L'entente**

L'accord historique sur le libre-échange conclu entre le Canada et les Etats-Unis devrait éliminer les barrières tarifaires entre les deux plus importants partenaires commerciaux du monde d'ici 1999.

"Nous considérons cet accord comme une réussite marquante pour le Canada et il devrait bénéficier aux économies de nos deux pays", a déclaré hier le premier ministre Brian Mulroney.

A Washington, le président américain Ronald Reagan a salué l'entente comme un pacte historique qui créera "des milliers d'emplois" des deux côtés de la frontière.

"Maintenant, en plus de partager la plus grande frontière non-surveillée du monde, nous partagerons la plus grande région de libre-échange qui soit", a déclaré M. Reagan dans un communiqué émis par la Maison-Blanche.

Après 16 mois de marchandages et 9 jours de suspension des négociations, provoquée par le départ des Canadiens frustrés, l'avènement des relations commerciales entre les deux pays, qui s'élève à \$170 milliards par année, s'est ré-

Lire A-2, Libre-échange...

Autres informations aux pages A-4 à A-6



Sous les regards attentifs de la ministre canadienne au Commerce international, Pat Carney, et du ministre canadien des Finances, Michael Wilson, le secrétaire au Trésor américain, James Baker, répond aux questions des journalistes lors d'une conférence de presse, hier, à Washington.

- Une belle journée, dit Bourassa
- Broadbent attend, Turner craint



**Maire de Loretteville**

C'est par une écrasante majorité de 1,310 voix que Denis Giguère a défait son adversaire Guy Turcotte à l'élection partielle à la mairie de Loretteville, hier. «La bataille est terminée, place à l'unité», a lancé le nouveau maire. Mais M. Turcotte a déclaré que «le clan Beaulieu était bel et bien dissous», faisant dire à plusieurs qu'une nouvelle opposition venait de naître à Loretteville.

Détails, page B-1



**Ça bouge dans la Jacques-Cartier**

Ce n'est pas tout le monde qui a passé la fin de semaine enfermée à cause de la température maussade. A Tewkesbury, par exemple, environ 125 gars et filles de sept cégeps de l'Est du Québec ont passé la journée de samedi dehors, à se disputer le 2e Grand Défi Rafting intercollégial. Une journée à faire de la descente de rapides sur la Jacques-Cartier, à «courir le drapeau» dans la montagne... et à jouer au volley dans les temps libres. Ci-dessus, Mariène Dion (à gauche et portant casque blanc), qui est à 17 ans la seule femme à guider le raft parmi ses collègues des Excursions Jacques-Cartier, tente d'amener son équipe, celle du cégep Limoilou, à la victoire.

Les détails, page A-3

## SUITES de la première page

### Libre-échange...

glé quelques minutes seulement avant l'échéance fixée.

#### En attendant les détails

A Ottawa, tant Ed Broadbent que John Turner se sont montrés réticents à rejeter carrément l'entente avant d'en connaître les détails.

Le libre-échange est la forme la plus souple d'union économique. Ainsi, une union des frontières aurait obligé les deux pays à appliquer les mêmes tarifs et les mêmes barrières commerciales contre les pays tiers.

Le libre-échange diffère également du marché commun tel que pratiqué par la Communauté économique européenne, où un large secteur de politiques et de règlements gouvernementaux doivent être unifiés.

Shirley Carr, présidente du Congrès du travail du Canada qui menait l'offensive contre le libre-échange, s'est pour sa part prononcée avec vigueur contre le traité conclu.

"Je suis absolument consternée. C'est une disgrâce nationale", a-t-elle déclaré.

Bob White, président du Syndicat canadien des travailleurs unis de l'automobile, a à son tour affirmé: "J'en comprends que samedi soir M. Mulroney a cédé notre pays aux Américains".

Les dirigeants du monde des affaires, qui ont appuyé les négociations depuis le début, jugent quant à eux que l'entente paraît satisfaisante.

"C'est un premier pas important et positif, mais ce n'est que ça, un premier pas", a déclaré Brian Gray, vice-président de la Fédération canadienne des entreprises indépendantes.

L'enthousiasme du premier ministre de Colombie-Britannique Bill Vander Zalm était pour sa part exempt de toute réticence: "Fan-tastique. Je crois seulement que c'est une grande réussite", s'est-il exclamé, sur la lancée de l'optimisme qu'il a toujours manifesté envers le libre-échange.

#### Des sceptiques

Cependant, plusieurs autres premiers ministres, dont celui de l'Ontario David Peterson, seront probablement plus sceptiques envers l'entente conclue lorsqu'ils rencontreront Brian Mulroney à ce sujet, probablement cette semaine.

Même si en théorie, l'accord peut être signé unilatéralement par Ottawa, M. Mulroney a affirmé qu'il désire obtenir l'accord des provinces.

Certains secteurs de l'entente relèvent de compétences provinciales. De plus, M. Mulroney espère que l'appui des premiers ministres provinciaux facilitera le consensus sur cette question parmi les Canadiens.

A Washington, le négociateur en chef canadien Simon Reisman a rencontré dimanche son homologue américain Peter Murphy pour finaliser l'accord. Selon M. Reisman, le Canada n'a pas laissé un sou sur la table des négociations.

"Dans une bonne négociation, vous ne laissez pas cinq sous sur la table. Vous prenez tout et je crois que c'est ce que nous avons fait", a lancé M. Reisman aux journalistes d'un ton vantard.

La Maison Blanche a déclaré que le président Reagan a téléphoné à M. Mulroney dimanche après-midi pour le féliciter de l'accord, qui doit toutefois encore être soumis à différentes procédures dans chacun des deux pays avant d'être ratifié.

M. Reagan a avisé par lettre le Congrès de son intention de conclure un traité de libre-échange avec le Canada seulement 15 minutes avant l'échéance fixée à minuit samedi soir.

Techniquement, le président américain pouvait communiquer ses intentions au Congrès jusqu'à dimanche soir minuit, mais la Maison Blanche a préféré terminer toute cette affaire samedi.

Un aperçu général de l'accord devrait être rendu publique d'ici quelques jours.

Selon les lois commerciales américaines, le Congrès dispose de 90 jours pour essayer de modifier l'entente qui doit être soumise à ratification au plus tard le 3 janvier 1988.

Au Canada, M. Mulroney a promis que le Parlement pourra étudier le traité et que les provinces seraient consultées.

Cependant, l'entente n'entrera en vigueur que le 1er janvier 1989.

## Dépanneur atteint d'une balle, à Montréal

♦ **MONTRÉAL (PC)** - Atteint d'une balle de calibre 22 au menton, un employé de dépanneur a tout de même réussi à maîtriser son agresseur et à le retenir jusqu'à l'arrivée des policiers.

Cet incident, qui aurait pu prendre des proportions tragiques, s'est produit, samedi soir, dans un dépanneur de Montréal.

Heureux de s'en être sorti, l'employé du dépanneur, Dric Ley, âgé de 22 ans, a raconté le déroulement des événements.

"Cinq minutes avant la fermeture, vers 21h55, le suspect est entré. J'ai juste eu le temps de lever les yeux lorsqu'il a tiré", dit M. Ley.

"Sur le coup, je n'ai rien senti, mais je me suis fâché et je me suis lancé à sa poursuite", dit-il.

L'agresseur a été rejoint sur le trottoir, devant le magasin, où un autre coup de feu aurait été tiré sans atteindre qui que ce soit.

Peu après, la police venait cueillir l'individu, qui sera accusé de tentative de meurtre, aujourd'hui, au palais de justice de Montréal.

## Après l'accalmie, reprise des grèves sélectives

♦ **(PC)** - Après avoir connu une accalmie relative au cours du week-end, le mouvement de grèves sélectives des postiers devrait reprendre à travers le pays, aujourd'hui.

Pendant toute la fin de semaine, les syndiqués ont choisi d'organiser des manifestations pour marquer leur mécontentement.

Des pourparlers de portée limitée ont repris, hier, au niveau des sous-comités, alors que les négociations comme telles sont interrompues depuis jeudi.

À Montréal, cependant, les postiers continueront de défier le mot d'ordre de la direction syndicale nationale et poursuivront leur grève générale illimitée.

Les discussions d'hier, qui ont porté sur les clauses d'importance mineure touchant les procédures d'audition des griefs, ont été qualifiées par un porte-parole de Postes Canada de «totale perte de temps,

de toute évidence un moyen trouvé par le syndicat pour attirer l'attention".

De son côté, M. John Fehr, porte-parole du syndicat, a expliqué que la rencontre qui avait été convoquée par Postes Canada avait été une tentative d'écartier un autre aspect du litige de la table des négociations.

Les syndiqués de Toronto, Vancouver et Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, ont tenu des manifestations pour protester contre l'utilisation de «scabs» par la Société des postes.

Ainsi, une cinquantaine de marcheurs brandissant des pancartes ont défilé devant le domicile torontois de Mme Barbara McDougall, ministre de la Privatisation.

À Saint-Jean, le président du syndicat a déclaré, samedi soir, au cours d'une assemblée, que les syndiqués pourraient défier un éventuelle loi forçant leur retour au travail.

# Douze morts accidentelles durant le week-end au Québec

♦ **(D'après PC)** - Au moins douze personnes sont mortes accidentellement durant le week-end au Québec. Sept d'entre elles ont péri sur la route.

La pire tragédie est survenue samedi soir à l'Ange-Gardien, dans l'Outaouais, alors qu'un accident impliquant deux véhicules a fait quatre victimes: Roger Collar, 49 ans de Buckingham, et trois membres d'une famille, André Séguin, 26 ans, Louise Séguin-Mercier, 25 ans et Marjolaine Séguin âgée de 4 ans, tous trois de Masson.

Vers 17h hier, à Villeroi, un jeu-

ne homme a perdu la vie quand son véhicule a franchi le parapet de la route 253 pour plonger dans un ravin. Le conducteur est mort dans l'ambulance qui le conduisait au CHUL. Le passager de l'auto a été grièvement blessé.

Dans la nuit de samedi à dimanche, sur la route 132 près de Pabos, en Gaspésie, Pierre Legresley, 31 ans de Newport, ayant perdu la maîtrise de son véhicule, a percuté un poteau y laissant la vie.

Un homme de 41 ans de Bonaventure, Michelin Chassé, a péri sur le Chemin de la Rivière, à Bona-

venture, en Gaspésie, peu après minuit dans la nuit de vendredi à samedi quand il a perdu le contrôle de son véhicule.

Puis, un jeune homme de 26 ans d'Acton, Albert Lavallée, est mort dans des circonstances similaires, après s'être endormi au volant, sur la route 116 à Saint-André d'Acton hier matin.

Deux accidents mortels impliquant des véhicules de ferme sont aussi à déplorer dans la journée de samedi: Aurélien Plante, 52 ans de Sainte-Angèle dans le comté de Matapédia, et Yvon Perron, 30 ans de

Lac-aux-Sables dans le comté de Portneuf, ont péri écrasés sous le poids de leur tracteur.

Une dame de 63 ans, Irène Lusier-Blais, est morte samedi après-midi alors qu'elle a fait une chute de trois étages à son domicile du 8182 rue Saint-Denis, à Montréal.

Enfin, l'écrasement d'un avion de type Piper dans la région de La Tuque, au lac Canard, a fait un mort et un blessé dimanche. La victime est Norbert Hébert, 55 ans, pilote et propriétaire de l'appareil. L'avion s'est écrasé au moment de son décollage.



### Un réveil... dans la neige!

La Nouvelle-Angleterre s'est réveillée, hier, sous 50 centimètres de neige hâtive en certains endroits, ce qui constitue un record, et avec des températures froides qui s'étendaient jusqu'au golfe du Mexique. La forte neige et les vents violents ont privé d'électricité quelque 300,000 abonnés et pris au piège des touristes qui pensaient aller admirer les coloris d'automne...C'est la première fois depuis que l'on tient des statistiques à ce sujet (1870) que de la neige tombe dans cette région un 4 octobre. Le précédent record de neige hâtive remontait, selon l'almanach, au 6 octobre 1836.

## Un ballon lancé en 77 trouvé au Lac-St-Jean

♦ **LAC-A-LA-CROIX (PC)** - Un citoyen de Lac-à-la-Croix, au sud d'Alma, a découvert dans les bois, lors d'une excursion de chasse, des appareils de mesure appartenant au département de physique de l'Université de Calgary.

Mario Larouche se promenait dans les bois quand il aperçut des cordages tendus à un arbre et des morceaux de toile. En s'approchant, il découvrit trois boîtes qui contenaient du matériel électronique, et un morceau de papier sur lequel figurait un message écrit en anglais.

Selon ce message, les instruments découverts devaient servir à prendre des mesures en haute atmosphère. Des noms et des numéros de téléphone étaient également inscrits. M. Larouche est entré en contact avec l'une de ces personnes qui fut d'abord surprise et lui a en-

suite demandé de conserver le tout.

Le ballon, avec son chargement, aurait été lancé le 4 octobre 1977.

### Un détenu trouvé pendu

♦ **MONTRÉAL (PC)** - Michel Perreault, 21 ans, détenu à la prison de Bordeaux à Montréal, a été trouvé mort pendu dans sa cellule dans la nuit de samedi à hier.

Selon la Sûreté du Québec, dont les agents de l'unité Crimes contre la personne de Montréal ont été chargés de l'enquête, le jeune homme a été transporté à l'hôpital Sacré-Coeur où son décès fut constaté.

Il n'a pas été possible, hier, d'obtenir plus de détails sur cette affaire, ni auprès de la Sûreté du Québec, ni auprès de l'établissement de détention.

■ **Découverte d'un noyé** - (LE SOLEIL-PC) - La sûreté municipale de Chicoutimi enquête présentement sur la découverte d'un cadavre dans la rivière Saguenay. Le corps d'un jeune homme dans la vingtaine a été repêché, hier, dans le cours d'eau. On ignore les causes exactes du décès. Ce sont des passants qui ont repéré le corps qui flottait à la dérive. Par ailleurs, un propriétaire de chalet, situé sur la rive du Saint-Laurent, à Batiscan, a eu la surprise de sa vie, samedi matin, en faisant la découverte d'un cadavre. Le corps du présumé noyé était en partie enfoui dans le sable de la berge.

■ **Voileur de fromage** - Un individu a été appréhendé par la police de Québec vers 17h samedi, sur la rue Saint-Jean, quelques minutes après avoir tenté de voler un paquet de fromage à l'épicerie Gendré. Pris en flagrant délit par le propriétaire et un employé, le suspect a alors brandi un couteau puis a pris la poudre d'escampette. Les patrouilleurs l'ont retracé quelques instants plus tard, à l'angle de la rue Saint-Stanislas.

■ **Curé harcelé à Courville** - Un individu de 23 ans a fait irruption devant l'autel de l'église de Courville durant la messe de 11h, hier, harcelant le curé qui donnait la communion et proférant de vilains mots. En proie à un véritable délire mystique, l'homme a dû être maîtrisé par un policier faisant partie de l'assistance, le lieutenant André Flamand, aidé d'un citoyen. L'intrus, un ex-patient du Centre hospitalier Robert-Giffard a ensuite repris le chemin de l'établissement. L'incident a causé plus de peur que de mal au célébrant.

■ **Pharmacies dévalisées à Beauport** - Deux pharmacies ont été dévalisées hier matin à Beauport. Vers 5h15, des voleurs ont dérobé une importante quantité de médicaments et de sang comprimé à la pharmacie Gariépy, sise sur la rue Evangéline. Les suspects ont fracassé une vitrine et n'ont pas été retracés. Une heure plus tard, la pharmacie Raymond, située au 1072, boulevard des Chutes, recevait la visite d'intrus, qui ont emporté quarante cartouches de cigarettes, en plus d'une centaine de dollars. La police enquête.

## SONDAGE GALLUP

### Forte majorité pour la réforme du Sénat

♦ Depuis quelques mois, on a beaucoup parlé de l'obstruction à laquelle se livre le Sénat à l'endroit du projet de loi C-22 sur les brevets pharmaceutiques, lequel vise à étendre la garantie d'exclusivité des compagnies pharmaceutiques qui font de la recherche. On a aussi beaucoup parlé de la nécessité de réformer cette institution qu'est le Sénat.

Les résultats d'un récent sondage révèlent que 15 pour 100 seulement de l'électorat canadien est pour la nomination des sénateurs par le gouvernement. Toutefois, le désir des Canadiens de conserver l'institution et de la réformer ne fait pas de doute.

Depuis 40 ans, une faible majorité de l'opinion publique pour l'abolition du Sénat a évolué en faveur de l'élection des sénateurs par les citoyens. Actuellement, 46 pour 100 des Canadiens souhaitent que le Sénat soit élu tandis que 23 pour 100 seulement ont opté pour son abolition et 15 pour 100 pour le maintien dans sa forme actuelle. Selon les résultats d'un sondage mené en 1944, 31 pour 100 étaient pour un Sénat élu contre 36 pour 100 pour l'élimination et 18 pour 100 pour le maintien dans sa forme actuelle.

Alors que 38 pour 100 de l'électorat enlèverait au Sénat son pouvoir de veto sur des lois votées par la Chambre des Communes, 46 pour 100 favorisent le maintien de ce pouvoir.

La première question posée sur la réforme du Sénat était la suivante:

**Le Canada a trois grandes options quant à l'avenir du Sénat: conserver le système actuel selon lequel les sénateurs sont nommés par le gouvernement; élire les sénateurs comme on élit les membres du Parlement; faire disparaître le Sénat. Quelle est votre préférence?**

	Conserver le système actuel	Élire les sénateurs	Abolir le Sénat	Ne savent pas
À l'échelle nationale:				
— Actuellement	15%	46%	23%	17%
— 1985	15	41	26	18
— 1961	18	46	17	19
— 1954	25	31	21	23
— 1944	18	31	36	15
Selon l'appui à l'un des trois partis au fédéral actuellement:				
Conservateur	17	51	20	13
Libéral	21	46	18	15
NPD	11	48	30	11
Indécis	13	39	21	27

La question suivante a révélé que les partisans libéraux sont les plus enclins à voir le Sénat conserver son droit de veto alors que ce sont les partisans néo-démocrates qui le sont le moins:

**Comme vous le savez sans doute, le Sénat est en droit, légalement, de rejeter toute loi votée par la Chambre des Communes. Devrait-il ou non conserver ce pouvoir?**

	Oui	Non	Ne savent pas
National	46%	38%	17%
Selon l'appui à l'un des trois partis au fédéral actuellement:			
Conservateur	47	39	15
Libéral	53	32	15
NPD	46	43	11
Indécis	40	34	26

# Pour conserver la gratuité du service de traversier

## L'île aux Coudres prête à manifester

♦ Le Regroupement des usagers du traversier de l'île aux Coudres (RUTIAC) a donné, hier après-midi, le coup d'envoi aux manifestations qu'il a mises sur pied pour faire reculer le ministre des Transports, Marc-Yvan Côté, dans son projet de retirer la gratuité universelle pour le traversier reliant l'île à Saint-Joseph-de-la-Rive.

textes de Michel POMERLEAU

À partir de dimanche prochain, le RUTIAC tiendra trois manifestations dominicales qui consisteront essentiellement en une criée sur le parvis des églises de Saint-Bernard et de Saint-Louis, pour mobiliser la population autour des arguments militant en faveur de la gratuité, ainsi qu'en une marche qui mènera les manifestants jusqu'au traversier sur lequel ils ont l'intention de faire une sorte de pique-nique d'occupation symbolique.

Mais les habitants de l'île étaient pourtant bien peu, hier, pour souscrire à ces moyens de pression. Environ 70 personnes s'étaient déplacées à la salle municipale de Saint-Bernard pour prendre connaissance du programme d'action du RUTIAC, beaucoup moins que lors de l'assemblée de fondation du regroupement, le 6 septembre dernier, alors que quelque 250 personnes y avaient assisté.

Le président de regroupement, M. Fernand Robitaille, n'a pas manqué de faire part de sa légère déception devant cette assistance un peu faible. Il l'a bien souligné dès l'ouverture de l'assemblée en lançant aux personnes présentes « qu'il leur

faudrait faire de petits » s'ils voulaient que leurs pressions donnent des résultats.

La détermination de ce petit groupe de citoyens a quand même compensé la faiblesse du nombre. Encouragés par un président pour le moins volubile, plusieurs se sont portés volontaires, à la fin de la réunion, pour participer activement aux prochaines criées. Un touriste a même accepté de prendre part à la prochaine criée de dimanche prochain.

### Les arguments

Les habitants de l'île aux Coudres ont décidé de faire front contre le projet de retrait de la gratuité des services de traversier en soutenant qu'il menaçait la santé économique de l'île. Même si le projet doit en principe épargner les habitants de l'île aux Coudres pour ne toucher que les gens de l'extérieur, le RUTIAC affirme que les insulaires vont quand même en souffrir.

Devant l'assemblée, M. Robitaille a rappelé que tous les transporteurs et distributeurs de différents produits auraient à absorber des coûts supplémentaires, advenant le retrait de la gratuité, qui seraient reflétés aux habitants de l'île. Selon le RUTIAC, le projet du ministre Côté constitue tout particulièrement une menace directe à l'industrie touristique de l'île. M. Robitaille a donné l'exemple des autobus de voyageurs qui devraient déboursier \$175 pour traverser sur l'île et celui des deux tourbières qui auraient à absorber des coûts additionnels de \$10 000 par année pour transporter leur produit.

### Les appuis

Jusqu'à présent, le RUTIAC a

obtenu des appuis non négligeables. Par une pétition populaire, il a recueilli 4.745 signatures à l'appui de sa démarche. La pétition sera d'ailleurs remise cette semaine au député libéral de Charlevoix, Daniel Bradet, qui n'a, pour sa part, accordé aucun appui direct aux citoyens. Dans une brève lettre au RUTIAC, il s'est contenté de dire qu'il « suivait le dossier de près ».

Le regroupement a par ailleurs obtenu le support de la Chambre de commerce de Charlevoix ouest et du Conseil de développement économique et social de Charlevoix. Il a aussi réussi à arracher un appui de critique péquiste en matière de transport, le député de Lévis, Jean Garon.

Quant au soutien des habitants de l'île aux Coudres, il s'évalue aussi par les cotisations populaires versées jusqu'à présent au RUTIAC. Celui-ci avait récolté \$782 auxquels se sont ajoutés quelque \$125 recueillis à l'assemblée d'hier. Cet argent a entre autres servi à payer une annonce du RUTIAC, demandant le soutien populaire, paru dans LE SOLEIL.



La vice-présidente du RUTIAC, Mme Francine Tremblay, et le président du regroupement, Fernand Robitaille.

## Les 3 maires brillèrent par leur absence

♦ Trois absences ont été fort remarquables, hier, à l'assemblée générale du Regroupement des usagers du traversier de l'île aux Coudres (RUTIAC). En dépit des invitations formelles qui leur avaient été faites pour y assister, aucun des maires des municipalités de Saint-Bernard, Saint-Louis et La Baleine ne s'est présenté.

La situation est étonnante au point qu'un membre de l'assistance a tenu à le souligner à la fin de l'assemblée. Situation moins étonnante quand on apprend que la municipalité de Saint-Louis n'a jamais accordé son support au RUTIAC et que Saint-Bernard et Saint-Louis, malgré un appui officiel, n'ont pas accepté de déléguer un représentant au RUTIAC.

Le président du regroupement, Fernand Robitaille, s'est fait conciliant en demandant aux citoyens présents de « ne pas juger ou interpréter cette absence » comme un refus des édiles d'épouser la cause du RUTIAC. M. Robitaille s'est contenté de dire que les maires attendaient de rencontrer le ministre Marc-Yvan Côté pour discuter du dossier.

M. Robitaille a précisé, après

l'assemblée, que les maires menaient des tractations privées avec le ministre, sans toutefois se risquer à en suggérer la nature. Des rumeurs circulaient cependant à l'effet que ces tractations pourraient mener à une sorte de semi-gratuité en vertu de laquelle des prélèvements fiscaux particuliers pour les habitants de l'île aux Coudres serviraient à financer l'exploitation du service de traversier.



Un rapide, ça se descend les pieds devant, comme ça, en dénageant avec les bras... quand on vient de se faire sortir du radeau pneumatique, explique Guy Roberge, joignant le geste à la parole.



Rame, rame, rame donc, dit la chanson. L'équipe féminine de Jonquière s'amène vers la ligne de départ. Le titre est possible, pourquoi pas?

## 2e Grand Défi Rafting intercollégial sur la Jacques-Cartier

# Ça valait la peine de venir de Gaspé et de Charlevoix...pour gagner

♦ Nadine en perd la voix à force de demander : « C'est quelle équipe, là, qui arrive? Aie! Pas des filles, hein? Pas LES filles? »

par Andrée ROY

Presque identiques dans leurs cirés jaune vif, Jannik, Chantal, Nathalie et Nadine se pressent l'une contre l'autre sur le bord de la Jacques-Cartier, étirant le cou pour identifier l'équipe de rameurs (ou rameuses) qui négocie les derniers rapides avant le fil d'arrivée. Pas facile de distinguer filles et gars dans cet équipage pareillement revêtu de wet suits, de vestes de flottaison et de casques rouges.

On se fiera aux voix. Et pour les entendre, on n'hésitera pas à encourager le raft qui s'en vient, en espérant qu'ils (ou elles) répondront par un cri de ralliement, un dernier « Go! Go! Go gang! »

« Non! C'est pas elles! J'ai entendu des gars! »

Ouf! C'était Rimouski, un raft mixte!

Du moment que ce n'est pas Jonquière filles...

### Un guide, deux trophées

Parce que nos quatre « guetteuses », membres de l'équipe féminine du collège de Gaspé, convoitent le trophée du 2e Grand Défi Rafting intercollégial mis sur pied à chaque début d'octobre par

Les Excursions Jacques-Cartier. L'an dernier, ce sont les cégépiennes de Rimouski qui ont ravi le titre. Mais il n'y avait pas d'autre équipe exclusivement féminine parmi les huit inscrites à la compétition.

Cette année, 10 équipes sont en lice (dont deux exclusivement féminines), déléguées par sept collèges : Chicoutimi, Jonquière, Gaspé, La Pocatière, Rimouski, Séminaire Saint-Augustin, Limoilou. Le Collège de Lévis s'est pointé au matin de la compétition, mais n'a pu y participer, n'ayant qu'une demi-équipe à inscrire : six rameurs au lieu des 11 requis.

Rimouski n'a pas répété, cette année, sa double victoire de l'an dernier : trophée chez les hommes avec une équipe mixte, et trophée chez les femmes. Les Rimouskois n'avaient qu'une équipe. Elle s'est classée troisième. Le titre de champion, chez les hommes, est allé au « onze » de Chicoutimi, qui a négocié les sept kilomètres du parcours en 51.26 minutes.

Le cégep de Jonquière a réussi un double en deuxième place : un peu plus de 52 minutes pour les gars; une heure et neuf pour les filles... Un temps qui a réjoui le quatuor gaspésien de cirés jaunes, qui avaient fait 64 minutes et 43 secondes en matinée.

« Notre raft est arrivé le dernier. Puis, un des kayakistes d'accompagnement s'est renversé dans un rapide et on l'a secouru. C'est la règle. Alors on pensait bien que Jonquière ferait un meilleur temps que nous! » s'exclamaient les collègiennes, ravies par leur championnat inespéré, avant d'aller faire une grosse bise à leur guide, Jean Tremblay.

Celui-ci était doublement ravi : il a servi de guide aux deux équipes gagnantes. De quoi justifier le grand dérangement qu'il s'était imposé en ce samedi pluvieux. Guide au Grand Défi l'an dernier, Jean le Charlevoisien était retourné depuis un mois et demi à l'île-aux-Coudres, où il enseigne l'éducation physique, quand son ancien patron et ami Guy Roberge l'a redemandé pour la compétition. Mais Jean n'avait même pas le temps de poser avec les deux trophées : il retournait à Baie-Saint-Paul pour des noces.

### Tout un week-end!

Guy Roberge parle déjà du troisième Grand Défi Rafting à disputer entre les cégeps, l'an prochain. En fait, c'est sa façon de clôturer la saison de rafting dans les rapides de la Jacques-Cartier, à Tewkesbury, le premier week-end d'octobre. Une grande fête de jeunesse et de plein air, pendant toute

une journée. Après la compétition sur la rivière, c'est la « course au drapeau », dans la montagne abrupte qui domine la rivière et son étroite vallée. Entre les deux, des jeux collectifs.

Le temps quelque peu maussade n'a en rien tempéré l'ardeur des cégépiens et cégépiennes. « Tu parles d'un beau week-end! » s'enthousiasmaient le groupe de Gaspé qui, à 24 enfermés dans un autobus d'écoliers, se sont payés 12 heures de route vendredi, et autant pour retourner hier... Imités pour les délégations de La Pocatière et de Rimouski vendredi soir, ils ont campé dans un grand chalet avec cuisine, deux nuits durant... après une tournée des discothèques de Québec, samedi soir.

Nadine, Jannik, Chantal et Nathalie sont désolées de ne pouvoir revenir défendre leur trophée l'an prochain. Elles feront toutes le saut à l'université. Roberge espère, lui, intéresser au moins une vingtaine des 51 cégeps situés à l'extérieur de la région de Québec en 1988, malgré les dépenses occasionnées par une telle équipée. Le voyage des deux équipes de Gaspé, subventionnées par leur comité de sports et loisirs, l'association étudiante et le collège, a quand même coûté aux alentours de \$3 000.



Quelques exercices d'assouplissement avant la descente des rapides. Tantôt, on ne manquera pas de réchauffement!

## L'accord sur le libre-échange

## Un « simple filet de sécurité » pour Carney

♦ OTTAWA (PC) — Toutes les régions du Canada profiteront de l'entente sur le libre-échange conclue samedi avec les États-Unis, mais l'arrangement d'hier soir ne constitue en quelque sorte qu'un « simple filet de sécurité » face aux lois commerciales américaines, a déclaré hier le ministre du Commerce, Pat Carney.

Interviewée lors de l'émission *Question Period* de CTV, Mme Carney a affirmé que le Canada avait obtenu satisfaction pour sa principale revendication, un tribunal mixte pour régler les différends commerciaux. Mais elle a ajouté que ce tribunal ne pourra renverser les lois commerciales américaines ou canadiennes.

Il ne pourra qu'interpréter l'application de ces lois.

L'entente est survenue quelques minutes avant l'échéance fixée à minuit samedi soir.

Mme Carney a déclaré que deux heures avant l'échéance, les deux

parties étaient convaincues qu'il serait impossible d'en arriver à une entente.

Déjà résignés à l'échec, les fonctionnaires se sont installés pour leur repas de fin de soirée, du poulet frit.

Mme Carney a d'ailleurs souligné la distraction des Américains qui n'ont alors rien offert à manger aux Canadiens.

À ce moment, le secrétaire au Trésor américain, James Baker, relisait une proposition canadienne à propos du tribunal d'arbitrage.

Il s'est alors levé de sa chaise et est allé dire aux avocats américains de faire preuve de « créativité », a raconté Mme Carney.

## Approbation du Congrès

Les premières indications concernant l'accord démontrent qu'il ne va pas aussi loin que le Canada l'aurait voulu.

L'équipe canadienne cherchait une manière de contourner les lois commerciales américaines qui nui-

sent aux exportations canadiennes, mais ces lois resteront en vigueur en dépit de l'entente conclue samedi soir.

La ministre Carney a déclaré que toutes les barrières tarifaires seront éliminées d'ici 10 ans.

Le Congrès américain doit encore approuver l'entente, qui ne prendra effet qu'à partir du 1er janvier 1989.

Le développement régional et les programmes sociaux ne sont pas touchés par l'accord, tout comme le domaine culturel. Quant au Pacte de l'auto, les barrières tarifaires canadiennes seront éliminées.

Mme Carney a toutefois affirmé que le Pacte de l'auto n'en sera pas amoindri pour autant puisque les tarifs éliminés ne sont déjà plus en usage depuis des années. L'obligation pour les fabricants américains d'automobiles de respecter un contenu canadien minimum pour les voitures construites au Canada demeure en vigueur.

Selon Mme Carney, le président Ronald Reagan et M. Baker feront pression auprès du Congrès pour que celui-ci ratifie l'entente, mais elle affirme que le Canada ne pourra guère intervenir si le Congrès désavoue l'accord.

Les deux pays gardent le pouvoir d'appliquer des droits compensatoires sur leurs échanges commerciaux, mais le tribunal d'arbitrage veillera à ce que ces lois sont appliquées équitablement, a dit Mme Carney.

Un appel au tribunal ne sera possible qu'après que le processus juridique propre à chaque pays aura été entièrement suivi.

Les deux pays seront liés par les décisions du tribunal d'arbitrage, mais Mme Carney n'a pas spécifié quelles seraient les sanctions appliquées en cas de non-respect de ses décisions.



Les ministres Michael Wilson et Pat Carney, de même que le négociateur canadien, Simon Reisman.

## Un cigare pour Reisman

♦ WASHINGTON (PC) — Samedi soir, alors qu'il arpentait les couloirs en attente d'un accord sur le libre-échange, Simon Reisman avait l'air aussi nerveux qu'un futur papa. Et quand la nouvelle de l'accord lui est enfin parvenue, il avait l'air d'un jeune père qui vient d'apercevoir son petit dernier à travers la baie vitrée d'une pouponnière.

Mais au fond, l'affaire tient davantage du mariage que d'une naissance puisque l'entente conclue entre le Canada et les États-Unis doit encore être ratifiée par le Congrès et acceptée par les premiers ministres des provinces canadiennes avant de voir le jour.

Malgré tout, c'était une occasion historique et le négociateur canadien Simon Reisman était fier d'annoncer la nouvelle, le cigare à la main, dès les premières minutes après minuit, au moment où l'échéance tombait sur 16 mois de négociations.

« Voilà le miracle », s'est exclamé en français M. Reisman.

À dix heures, ce soir-là, il n'y avait toujours pas d'entente. Vers 11h40, l'entente était finalement conclue.

## Des messages du président

Aussitôt, des messages du président Reagan, qui avaient été préparés à l'avance furent expédiés à toute vitesse au Congrès.

La Chambre des Représentants et le Sénat devaient les avoir reçus avant minuit pour que l'entente soit considérée valide.

Le secrétaire du Sénat reçut le texte présidentiel à 11h48 et le greffier de la Chambre des représentants accepta le sien à 11h54.

Les journalistes, eux, faisaient le pied de grue sous la pluie, entonnant même un compte à rebours à la façon des contrôleurs de la NASA lorsqu'il ne resta plus qu'une minute avant minuit.

Et ce sont encore les Américains

qui ont annoncé les premiers la conclusion d'un accord.

Le négociateur en chef américain, Peter Murphy, est apparu en direct à la télévision canadienne avant même que la délégation canadienne ne soit sortie de l'édifice où se sont déroulées les discussions.

## Peu d'intérêt

Si le libre-échange relevait de l'obsession pour le gouvernement canadien, il n'était plus qu'une priorité parmi tant d'autres pour l'administration Reagan.

Alors que les journalistes canadiens ont suivi de près toutes les discussions des dernières semaines, la presse américaine ne s'y est un peu intéressée qu'au cours des tous derniers jours.

Le contentieux a eu droit à la une du *Washington Post* à deux reprises, d'abord la semaine dernière, lorsque Simon Reisman a quitté la table des négociations, puis hier.

À la première page du *New York Times* de samedi, on retrouvait une analyse qui se penchait sur l'évolution du Canada comme nation industrielle moderne et sa vulnérabilité face à la puissance économique de son voisin du Sud.

Quant au *Wall Street Journal*, il a applaudi l'initiative en page éditoriale tout en concluant en première page que le Canada était déjà « plus américanisé que jamais ».

## Les termes de l'accord

♦ Bien que les détails ne soient pas disponibles, l'entente sur le libre-échange devrait, en gros :

- Atténuer les règles canadiennes sur l'investissement;
- Maintenir la majeure partie de la protection pour les industries culturelles canadiennes;
- Étendre l'accès au marché canadien des produits de ferme américains et faire que chacun des pays n'applique pas sa loi sur l'importation des viandes;
- Restreindre la production automobile des pays d'outre-mer au Canada;
- Faciliter l'accès au marché canadien des vins et spiritueux des États-Unis, excepté la bière;
- Améliorer l'accès aux réserves énergétiques canadiennes par les États-Unis et assurer un marché aux exportations énergétiques canadiennes vers les États-Unis;
- Protéger la propriété intellectuelle, les lois sur les brevets et les droits d'auteur et améliorer l'accès pour les institutions financières américaines;
- Accroître le nombre de contrats gouvernementaux aux entreprises étrangères;
- Établir un nouveau code des services administratifs.

Sears  
objectif beauté

**Biotherm... pour une beauté saine et naturelle**

**Traitement 10 jours...**  
Suractivée 10 jours actif chauffant réagit sur les zones critiques tels hanches, cuisses et genoux et aide à adoucir et assouplir la peau dès les 10 premiers jours. 120 mL.  
Ch..... 32\$

**Teint tonic... crème colorée**  
hydrate et aide à protéger votre visage des rayons UVA/UVB. 3 teintes naturelles.  
30 mL..... 18,25\$

**Energie active... donne aux cellules de votre visage de l'énergie et vous aidera à lutter contre l'environnement et le vieillissement.**  
40 mL. Ch..... 26,50\$

**prime beauté**  
Trois cadeaux Biotherm avec achat de 15\$

Avec tout achat de produits Biotherm de 15\$ et plus, vous recevrez, sans frais supplémentaires, un cadeau Biotherm comprenant un désincrustant peau nette 20 mL, un hâle sans soleil 20 mL et un rouge à lèvres rouge orange. Offre en vigueur du 5 octobre au 10 octobre 1987. Une prime par client s.v.p., jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions 'Ord.' ou 'Étal.' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi; de 9h à 17h le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Québec, Place Fleur de Lys, 529-9861; Sainte-Foy, Place Laurier, 658-2121; Lévis, Galeries Chagnon, 833-4711.

Copyright Canada, 1987, Sears Canada Inc.

**Résultats**

Tirage du 87/10/03

GAGNANTS	LOTS
6/6	2 1 072 760,70\$
5/6 +	9 90 058,90\$
5/6	278 2 229,50\$
4/6	16 168 73,70\$
3/6	290 184 10,00\$

VENTES TOTALES: 17 043 701,00\$

PROCHAIN GROS LOT 87/10/07 (APPROXIMATIF): 1 500 000,00\$

No complémentaire: 36

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.



**AU CENTRE DE SERVICE SEARS  
ENTREPOSAGE ET  
MISE AU POINT DE  
VOTRE TONDEUSE**



**49<sup>95</sup>**  
ch.  
Pièces en sus

Si vous êtes détenteur d'un contrat d'entretien Sears:

**ENTREPOSAGE..... 20\$**

**Nous entreposons votre tondeuse tout l'hiver. Au printemps nous faisons la mise au point.**

Profitez-en! Pour renseignements, composez:  
**Québec 687-2730 POSTE 2192**

Un contrat d'entretien Sears vous libère de tout souci!

Avec enfin la tranquillité d'esprit grâce à la garantie Sears qui vous épargne les frais de pièces et de main-d'œuvre. En outre, un spécialiste guette les moindres défaillances des appareils protégés par notre contrat d'entretien. La responsabilité qui nous incombe de vous satisfaire vaut bien quelques sous par jour!

Offre en vigueur jusqu'au 7 novembre 1987.

SEARS

vous en avez pour votre argent... et plus



Messieurs ROBERT MAXIME, Consul général des États-Unis à Québec; GUY A. LAFLEUR, Professeur en sciences politiques; RICHARD LACASSE, Directeur général de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec et DOMINIQUE BOVIN, Lobbyiste, entretiendront les participants, lors d'un colloque d'une (1) journée, sur les institutions politiques américaines et la politique commerciale.

ENDROIT: Château Bonne-Entente

DATE: Le 8 octobre 1987

CÔÛT: 80,00\$

POUR RÉSERVATION:

Michel VOISARD

Tél.: (418) 643-8830

portes & fenêtres  
**LAVALinc.**

CONNAISSEZ-VOUS  
LES PORTES ET  
FENÊTRES

unik

ALCAN

LORENDO

aero

chez nous, on les vend à bon prix!

**CHEZ NOUS,  
ON LES VEND À BON PRIX!**

**CARREFOUR LES SAULES 877-1484**

5150, boul. de l'Ornière

Québec

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi:

9h à 17h30

Jeudi:

9h à 21h

Mardi:

9h à 17h30

Vendredi:

9h à 21h

Mercredi:

9h à 17h30

Samedi:

9h à 17h



Le chef libéral John Turner espère que l'accord ne soit pas « une autre vente à rabais du Canada, conclue à la dernière minute ».

## « Une belle journée pour l'avenir économique du Canada » (Bourassa)

♦ (d'après PC) - Le premier ministre québécois Robert Bourassa estime que l'entente sur le libre-échange représentait un arrêt de la tendance en faveur d'un plus grand protectionnisme américain.

« C'est une très belle journée pour l'avenir économique du Canada », a-t-il déclaré.

M. Bourassa a indiqué avoir rencontré son homologue fédéral plus tôt dans la journée et qu'il avait alors été informé de certains détails de l'entente.

### Euphorie dans l'Ouest

« Fan-tas-ti-que », s'est exclamé, samedi soir, le premier ministre de la Colombie-Britannique, Bill Vander Zalm. « C'est très bien. Une quantité de choses merveilleuses vont arriver à cette province. »

Le gouvernement conservateur de Grant Devine, en Saskatchewan, s'est aussi prononcé pour l'entente, le ministre du Commerce de la province qualifiant celle-ci de bonne nouvelle.

Le premier ministre de Nouvelle-Écosse, John Buchanan, a espéré samedi, que le fait que les négociations se soient poursuivies jusqu'à la limite signifie que le Canada a fait peu de concessions.

« Je m'attends à ce que (...) en allant jusqu'à la 11e heure, nous ayons placés les Américains dans une position où ils ont dû céder sur plusieurs questions au sujet desquelles ils ne l'auraient habituellement pas fait. »

Mais à l'instar de plusieurs autres premiers ministres, M. Buchanan a indiqué qu'il désirait étudier l'accord avant de se prononcer davantage.

Peterson  
Le premier ministre libéral d'Ontario David Peterson a remporté une majorité écrasante lors de l'é-

# L'accord sur le libre-échange Broadbent attend, Turner craint

♦ Le leader néo-démocrate Ed Broadbent a évité, hier, de révéler si son parti allait s'opposer à l'accord de principe sur le libre-échange signé au cours du week-end à Washington, tandis que le leader libéral John Turner a déclaré qu'il craignait que l'accord de principe soit « une entente réalisée hâtivement » qui se retournera contre le Canada.

par Warren Caragata  
de la Presse canadienne

M. Broadbent a dit qu'il préférerait étudier les détails de l'entente avant de se prononcer, au cours d'une rencontre avec la presse à son domicile d'Ottawa.

Mais si jamais l'accord s'avère important, le premier ministre Brian Mulroney devrait déclencher des élections sur la question, a indiqué M. Broadbent.

Turner  
Sans se compromettre, M. Tur-

ner a espéré que l'accord ne soit pas « une autre vente à rabais du Canada, conclue à la dernière minute ».

M. Broadbent a dressé une liste de ses inquiétudes sur le sujet : investissements étrangers, pacte automobile, développement régional, culture et agriculture.

« Des emplois sont en jeu, notre culture est en jeu, notre souveraineté est en jeu », a-t-il déclaré.

Il a toutefois ajouté que « nous devons voir les détails avant de décider de la qualité de l'entente ».

Pour M. Broadbent, un accord positif s'attarderait seulement aux façons de régler les litiges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

Il accorderait au Canada le droit aux subventions pour favoriser le développement des régions et celui de limiter les investissements

américains, et conserverait toutes les mesures de protection prévues par le pacte automobile.

« Si M. Mulroney amène un accord qui touche les racines même de l'identité canadienne, a déclaré M. Broadbent, les gens du Canada devraient avoir le droit de décider si cela est désirable à l'occasion d'une élection ».

La mise en garde du chef néo-démocrate est étonnante étant donné que lui et son parti affirmaient jusqu'à maintenant que les négociations devaient être annulées, le Canada ayant trop à perdre dans l'im-

porte quel accord commercial avec les États-Unis.

Le leader néo-démocrate a toutefois indiqué, hier, que les précédents accords signés entre le gouvernement Mulroney et les États-Unis l'inquiétaient. L'actuelle administration a cédé à la pression américaine dans les dossiers sur la politique énergétique, les investissements étrangers, la protection des marques de commerce des médicaments, et a perdu des batailles commerciales comme celle sur le bois d'oeuvre, a expliqué M. Broadbent. ♦

**Centre Vision**  
QUÉBEC • CHARLESBOURG • STE-FOY  
CHARNY • ST-ROMUALD • LEVIS

**Dr Daniel Le Gagnon, o.d.**  
**Dr Marie d'Anjou, o.d.**  
**Dr Francine Bollard, o.d.**

**Place Ste-Foy**  
**653-4057**

**OPTOMÉTRISTES**  
EXAMENS DE LA VUE — VERRES DE CONTACT — LUNETTES

Vendeurs — Représentants  
Conseillers — Gérants de vente

**ROGER ST-HILAIRE**  
instructeur

**STRATÉGIE DE VENTE est-elle à point?**

VENTE STRATÉGIQUE	GÉRANCE DE VENTE
<p>Vous apprendrez comment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>conclure vos ventes</li> <li>répondre aux objections</li> <li>planifier vos entrevues</li> <li>accroître votre clientèle</li> <li>traiter les plaintes</li> <li>disposer de votre temps</li> <li>structurer votre territoire</li> <li>vendre votre personnalité</li> <li>vous motiver à vendre</li> </ul>	<p>Vous apprendrez comment:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>recruter des vendeurs à succès</li> <li>les entraîner et les former</li> <li>les motiver et les stimuler</li> <li>évaluer leurs performances</li> <li>structurer des territoires</li> <li>organiser des concours de vente</li> <li>rémunérer vos vendeurs</li> <li>organiser des réunions stimulantes</li> <li>établir des stratégies de vente</li> <li>choisir votre style de gestion</li> <li>disposer de votre temps</li> </ul>

Québec 15 et 16 oct. 12 et 13 nov  
Montréal 22 et 23 oct. 23, 24 et 25 nov  
Chicoutimi 8 et 9 oct. Québec  
Rimouski 13 et 14 oct. 9, 10 et 11 nov

Inscription en nombre limité Téléphonez maintenant

**Cours de vente**  
**Roger St-Hilaire (418) 626-7498**

## CONVERSATION ANGLAISE

Aimeriez-vous parler anglais?

- Préférez-vous prendre vos cours à notre école? **LPS... a la solution:** cours individuel ou par groupe de 7 élèves max.
- Devez-vous vous déplacer fréquemment? **LPS... a la solution:** cours sur cassettes pour voiture ou baladeur
- Vous n'avez pas le temps de venir à l'école et vous aimeriez étudier dans le confort de votre foyer? **LPS... a la solution:** grâce à son super-cours sur vidéo-cassettes

**LPS 681-6375**  
UN COURS FAIT SUR MESURE  
3, Parc Samuel-Holland, Québec  
Cours de culture personnelle

## COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

COMMISSION PERMANENTE DU TRANSPORT EN COMMUN

# AVIS PUBLIC

Prenez avis que la Commission du transport en commun siégera le 7 octobre 1987 à 19 h au siège social de la CUQ, 399, rue St-Joseph est, Québec afin de prendre connaissance des points mentionnés à l'ordre du jour suivant:

- Prière
- Adoption du compte rendu de la réunion du 7 avril 1987
- Plan d'orientation 1987-1991 de la CTCUQ
- Période de questions du public
- Période de questions des membres de la Commission
- Fixation de la prochaine réunion
- Levée de l'assemblée

Toute personne qui désire intervenir auprès de la Commission doit le faire au cours de la période de questions mentionnée à l'ordre du jour et doit au préalable s'être inscrite, avant le début de la réunion, sur la liste des personnes habilitées à poser des questions aux membres de la Commission.

Pour information additionnelle, contactez monsieur Michel Quimper au numéro 529-8771.

**Denis St-Martin, avocat**  
Secrétaire de la CUQ  
Le 5 octobre 1987

## ACUPUNCTURE

À l'approche de l'hiver, votre organisme a besoin de refaire le plein d'énergie. L'acupuncture est le traitement par excellence pour vous préparer au changement de saison. Un moyen sûr et efficace de vous mettre en forme!

**Clinique d'acupuncture Montcalm enr.**  
CHRISTINE OUELLET, D.A.C.  
Membre de l'Institut canadien d'acupuncture

975, rue Joffre, Québec G1S 3M1  
(418) 687-4464

Offre Limitée RAPIDE, EFFICACE, ABORDABLE

## Parlez l'anglais l'espagnol, l'italien ou l'allemand pour seulement 199.00\$\*

Vous pouvez maintenant profiter du même enseignement de haute qualité qu'offre Berlitz dans ses programmes privés, pour seulement 6 \$ la leçon.

- Un prix extraordinaire. Le forfait comprend 27 leçons, un manuel et les droits d'inscription.
- Apprenez dans une ambiance amicale et détendue, en groupes de 5 à 7 étudiants.
- Nos instructeurs qualifiés parlent couramment la langue qu'ils enseignent.
- Cours hebdomadaires. (Egalement offerts le samedi et le soir)

\*S'applique à un minimum de 5 étudiants.

En raison du nombre limité de places disponibles, il est recommandé de s'inscrire le plus tôt possible. Appelez dès aujourd'hui et renseignez-vous sur le programme Club Berlitz.

**BERLITZ**

5 Place Québec  
529-6161

Montréal, Québec, Trois Rivières, Ottawa, Toronto, Edmonton, Calgary, Vancouver

LA MONTURE

**LA PLUS POPULAIRE DE L'HEURE**

**Carbo**  
71 COULEURS

Faite d'une fibre de carbone et nylon, d'une légèreté incroyable. Offerte en 71 couleurs.

Pour satisfaire à la très grande demande, nous continuons ce spécial jusqu'au 31 octobre 1987

**EN SPÉCIAL 5995**  
Cour.: \$96

Prix en vigueur jusqu'au 31 oct.

JACQUES LANGLOIS 475, 3e Avenue, Limoilou 523-6690  
JACQUES LANGLOIS 1113, route de l'Eglise, Sainte-Foy 659-3616  
JACQUES LANGLOIS Hôtel-Dieu de Québec 691-5086

# À LIQUIDER

## MODÈLES GM 1987

IL NE NOUS RESTE PLUS QUE 110 MODÈLES GM 1987 À LIQUIDER

**automobiles giguère**

Pontiac, Buick, Cadillac et camions GMC  
375, boul. Hamel, 529-6551  
Face à Place Fleur-de-Lys

**LA VENTE CONTINUE**

## Libre-échange

## « Reste à savoir si c'est un habit qui fait au Québec » (Johnson)

♦ DRUMMONDVILLE - Le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson, s'inquiète d'un accord sur le libre-échange qui, à en croire le négociateur canadien Simon Reisman, fera plaisir à l'Ontario.

par Michel DAVID

« C'est taillé sur mesure pour l'Ontario; reste à savoir si c'est un habit qui fait au Québec, parce que les Québécois ne s'habillent pas comme les Ontariens. Ici, il fait plus froid », a-t-il déclaré, hier.

« Souvent dans l'histoire économique du Canada, ce qui a fait l'affaire de l'Ontario n'a pas fait l'affaire du Québec », a-t-il ajouté, rappelant les effets désastreux que l'établissement de la ligne Borden a eu sur l'industrie pétrochimique québécoise.

Selon lui, la question du pacte de l'auto a en fait été réglée à la satisfaction de l'Ontario dès le mois de mars. « Le reste, c'est un magnifique spectacle de Peterson, qui a réussi à se faire réélire en passant pour le gars qui sauverait le pacte de l'auto. »

## Préserver l'essentiel

Pour M. Johnson, il est essentiel que les concessions faites pour maintenir le libre accès du Canada et du Québec au marché américain ne mettent pas en péril la culture, l'agriculture et le développement régional.

Rappelant que le développement des régions-ressources du Québec ne peut se faire sans l'aide de l'État, qu'il soit canadien ou québécois, il faut absolument que les gouvernements conservent le droit de subventionner des projets comme celui de la papeterie de Matane, estime M. Johnson.

Le mécanisme d'arbitrage qui sera mis sur pied ne doit pas se limiter à une « formule vague » du genre « clause Israël », a également dit M. Johnson. Il doit être « un tribunal qui permet de régler les vrais litiges ».

## Commission parlementaire

Le chef du PQ ne se fait cependant aucune illusion : « Le Québec ne pèse pas lourd dans un dossier comme ça. L'Ontario en mène plus large. »

M. Johnson ne compte pas



Le Soleil, Yvon Morograin

« Souvent, dans l'histoire économique du Canada, ce qui a fait l'affaire de l'Ontario n'a pas fait l'affaire du Québec », estime Pierre Marc Johnson.

beaucoup sur le premier ministre Bourassa, dont la contribution s'est limitée jusqu'à présent à « faire des conférences de presse à l'occasion ». Dès que le texte définitif de l'entente sera connu, il veut qu'une commission parlementaire en soit saisie et que le traité soit ensuite soumis à l'approbation de l'Assemblée nationale. ●

## Un vieux rêve

♦ OTTAWA (PC) — Le rêve d'éliminer les tarifs, quotas et autres obstacles à la libre circulation des biens entre le Canada et les États-Unis remonte à la naissance de ce dernier pays.

Des historiens ont même soutenu que le débat se poursuivait éternellement...

L'accord intervenu tard samedi, quelques minutes avant l'échéance de minuit et au terme de 16 mois d'intenses négociations, couronne en fait un siècle de flirt avec l'idée d'un commerce plus ouvert avec les États-Unis.

Les deux pays ont la plus importante relation commerciale bilatérale, d'une valeur annuelle de \$170 milliards. Il a toutefois été ardu d'obtenir qu'ils tombent en amour avec le principe du libre-échange au même moment.

On a toujours craint, du côté canadien, que la souveraineté nationale y soit sacrifiée, que les États-Unis aient en main les clés de notre destinée.

Pour leur part, lorsqu'ils n'étaient pas indifférents, les Américains ont souvent semblé douter des bénéfices du libre-échange avec un plus petit pays. Pas un précédent.

Le Canada n'est pas le premier pays à parvenir à une entente sur le libre-échange avec les États-Unis. En 1854, avant la Confédération, l'Angleterre a signé avec les Américains et au nom de toutes ses colonies, incluant le Canada, un accord permettant la libre circulation de matériaux bruts entre les deux pays.

Les États-Unis renonçaient toutefois au Traité sur la réciprocité en 1866.

Après la Confédération, en 1867, le Canada a opté pour une politique de tarifs élevés.

Grâce aux taxes sur les importations, les compagnies canadiennes bénéficiaient ainsi d'un avantage artificiel sur leur propre marché.

Mais l'idée d'une libre circulation des biens entre le Canada et les États-Unis a constitué un thème endémique dans les relations extérieures entre les deux voisins.

Le Canada, avec ses abondantes ressources naturelles et sa population dispersée, a longtemps convoité l'important marché américain. Mais souvent, seuls les États-Unis étaient favorables au libre-échange.

En 1910 toutefois, le premier ministre Wilfrid Laurier négocia sur la question avec l'administration Taft.

L'année suivante, Laurier déclenchait une élection sur le thème du libre-échange mais était défait, le scrutin général étant devenu une sorte de référendum sur la réciprocité avec les États-Unis. L'accord mourait donc avec le gouvernement Laurier.

De courtes négociations secrètes eurent lieu en 1947 et 1948 et, ensuite, un seul effort important en vue de la signature d'un accord a été entrepris.

De 1958 à 1966, l'influent Comité canado-américain a publié une série d'études faisant la promotion du libre-échange.

Durant cette époque, les deux pays ont signé le Pacte automobile (1963), sorte de traité de libre-échange limité au domaine automobile.

Le rêve a toutefois pâli à la fin des années 1960, avec la renaissance du nationalisme canadien, à l'occasion des célébrations du centenaire de la Confédération en 1967.

Le premier ministre Pierre Trudeau s'est opposé au libre-échange en 1972 et il aura fallu attendre les années 80 avant que cette question se voit à nouveau accorder une certaine importance. ●

5 ANS

5 PRIX

5 RÊVES

se réalisent

Dans le cadre de son cinquième anniversaire CITF-FM se joint au SOLEIL et vous offre la chance de gagner CINQ prix de RÊVE offerts par CINQ maisons prestigieuses de Québec.



GAGNEZ le plaisir et la technologie BMW pendant un an de Automobiles Jalbert.



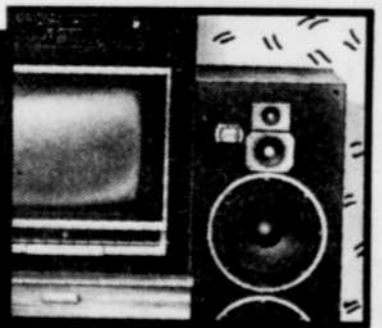
GAGNEZ la perfection d'un diamant solitaire de 5 000 \$ des Bijouteries BIRKS.



GAGNEZ le confort d'un fin cuir italien de 5 000 \$ de la Galerie du Meuble.



GAGNEZ le raffinement d'un vison de 5 000 \$ de Jos Robitaille.



GAGNEZ la pureté du son et de l'image d'un système de 5 000 \$ de Sonart.

## Comment participer :

1.- Compléter le coupon de participation en y indiquant votre préférence de prix et le retourner à CITF-FM, a/s Concours 5<sup>ème</sup> Anniversaire, 580 est Grande Allée, suite 250, Québec QC G1R 2K2. (aucune reproduction mécanique)

2.- Les tirages se tiendront tous les jours du lundi au vendredi (du 24 septembre au 30 octobre 1987) sur les ondes de CITF-FM à 7H15, 10H15, 14H15 et 17H15.

3.- À partir du moment où votre nom est mentionné en ondes vous aurez 107 secondes pour téléphoner à CITF-FM au 525-4545 afin de vous rendre éligible au tirage des CINQ prix de RÊVE.

4.- Les CINQ gagnants seront choisis au hasard parmi les personnes éligibles lors d'une réception offerte par CITF-FM.

5.- Les participants doivent être âgés de 18 ans et plus. (pour gagner l'usage de la BMW, la personne devra détenir un permis de conduire valide depuis 8 ans et être acceptée par les assureurs de Automobiles Jalbert Inc.)

6.- Les règlements complets du concours sont disponibles à CITF-FM.

JEU DE STYLES...  
JEU DE LONGUEURS!

Longue jupe en velours côtelé fin, boutonnée devant, poches latérales. Assortiment de couleurs, tailles 5 à 13. 64\$

La mini est de retour! Notre modèle: velours côtelé large disponible dans un choix de couleurs mode, tailles 5 à 11. 28\$

- Plan mise de côté
- Crédit accepté
- Chèques personnels
- Demandez la carte Privilege

la Carte Privilege

norman

PROMOTION 5<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE CITF-FM

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_ VILLE \_\_\_\_\_

TEL: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL \_\_\_\_\_

Mon prix de rêve:  BMW  VISON  DIAMANT  SYSTEME DE SON  MEUBLES EN CUIR (1 choix seulement)



Pierre Marc Johnson au conseil national du PQ

# L'État doit favoriser la venue du 2e enfant dans les familles

♦ DRUMMONDVILLE - La première étape d'une politique québécoise de la famille devrait être d'accorder des avantages fiscaux significatifs aux couples qui veulent avoir deux enfants et plus, a

proposé, hier, le chef du Parti québécois, M. Pierre Marc Johnson.

par Michel DAVID  
envoyé spécial du Soleil

Peu importe qu'il s'agisse de

crédits d'impôts, d'exemptions ou d'allocations familiales, l'important est qu'ils aient « plus d'argent dans leur poche », a dit M. Johnson. Qu'ils aient plus de services aussi, par exemple des frais de garderie beaucoup moins élevés pour un deuxième enfant.

Devant le conseil national du PQ, réuni à Drummondville, M. Johnson a clairement posé le problème de la dénatalité comme une question de survie pour le Québec francophone.

« Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable », a-t-il lancé, rappelant qu'à 1.4 enfant par famille, le taux de reproduction se situe très en deçà du minimum nécessaire au maintien de la population québécoise à son niveau actuel.

M. Johnson a évoqué les « coûts énormes » et le « fardeau gigantesque » que le vieillissement de la population imposera aux générations à venir si des mesures immédiates ne sont pas prises.

Il a également souligné la dimension linguistique du problème, dans la mesure où une population francophone déclinante aura de plus en plus de mal à assimiler les nouveaux arrivants.

Reprenant les conclusions de l'historien français René Grousset, le chef péquiste a rappelé qu'il n'y a pas beaucoup de peuples qui ont intégré les autres quand ils ne les dominaient pas militairement, économiquement ou démographiquement. La première solution étant exclue, la deuxième n'étant pas pour demain, il ne reste que la troisième.

Hier matin, le conseil national a poursuivi sa réflexion sur un projet complet de politique familiale. Faute de temps, l'exercice n'a cependant pas pu être complété.

Toujours souverainiste

Le chef péquiste a commencé son discours de clôture en répétant que le PQ est « le seul véritable parti politique qui défend un projet de pays et un projet de social-démocratie ».

Cette réplique aux critiques formulées, la semaine dernière, par M. Jacques Parizeau a plu aux quelque 250 délégués, qui se sont levés d'un bond pour ovationner leur chef.

M. Johnson a profité de cette journée consacrée à la politique familiale pour stigmatiser le député libéral de Trois-Rivières, M. Roland Philibert, qui s'est permis de demander que le personnel d'une garderie de son comté participe à la campagne de financement du Parti libéral, en retour d'une subvention gouvernementale.

« C'est de la vulgarité politique », M. Philibert, a-t-il lancé. Ça nous ramène des années en arrière. C'est du crétinisme sur le plan social, à la mesure de la vision politique de ces gens-là. Je suis sûr qu'il y en a d'autres comme ça à travers le Québec. Je pense qu'on va en entendre parler au cours des prochaines semaines ».

Évoquant à nouveau les problèmes de membership que connaît actuellement le PQ, M. Johnson a demandé aux militants de faire un effort au cours de la prochaine campagne de recrutement. « Pour qu'il y ait plus de monde, de plus en plus... »



Peu importe qu'il s'agisse de crédits d'impôts, d'exemptions ou d'allocations familiales, la première étape d'une politique de la famille, selon le PQ, devrait être d'accorder des avantages fiscaux aux couples qui veulent avoir deux enfants et plus.

## Construction

# La CSN n'admet pas que le décret ait été modifié dans son dos

♦ MONTRÉAL (PC) - La CSN-construction n'admet pas qu'une entente de principe ait été conclue pour modifier et prolonger d'un an le décret régissant les relations de travail dans le secteur de la construction sans qu'on l'ait consultée.

En fait, le secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux, Michel Gauthier, estime que l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) du côté patronal, et la FTQ-construction et le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction du côté syndical, ont agi de façon anti-démocratique et en contradiction avec l'article 42.1 de la loi régissant les relations de travail de ce secteur.

La CSN-construction représente 18 pour 100 des travailleurs de la

construction au Québec. Elle estime que l'augmentation salariale de cinq pour 100 consentie aux travailleurs par cette entente n'est pas satisfaisante et est aussi en désaccord avec certaines clauses normatives contenues dans le décret.

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

**LE SOLEIL**

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC**

**AVIS PUBLIC**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL**

Le mardi 6 octobre 1987 à 17 h

Siège social de la CUQ  
399, rue St-Joseph est  
Québec

**ORDRE DU JOUR**

1. Prière
2. Adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 11 août 1987
3. Adoption du règlement 87-260 amendant le règlement n° 207 (schéma d'aménagement de la CUQ)
4. Municipalité de Saint-Augustin-de-Desmaures / Plan et règlements d'urbanisme / Conformité
5. Municipalité de Cap-Rouge / Plan et règlements d'urbanisme / Conformité
6. Municipalité de Val-Bélair / Plan et règlements d'urbanisme / Conformité
7. Prolongation d'engagement du directeur du Service du personnel
8. Dépôt du certificat du trésorier de la CUQ pour 1988
9. Dépôt du certificat du trésorier de la CTCUQ pour 1988
10. Liste des contrats accordés par le Comité exécutif pour la période du 1er mars au 30 septembre 1987
11. Divers
12. Période de questions des membres
13. Période de questions du public
14. Levée de l'assemblée

Denis St-Martin, avocat  
Secrétaire de la CUQ

Québec, le 5 octobre 1987

N.B. Il pourra être ajouté et/ou enlevé de cet ordre du jour tout sujet si les circonstances le justifient.

**ATTENTION AUTOMOBILISTES**

Nous vendons des pièces d'origine FORD et installées par des techniciens certifiés par FORD

**\* GARANTIES**  
(pièces et main-d'oeuvre)

**TANT QUE VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE VOTRE VÉHICULE FORD OU MERCURY**

QUELQUES EXEMPLES:

- AMORTISSEUR (toutes catégories)
- ALTERNATEUR
- TÊTE DE MOTEUR
- DÉMARREUR
- PHARE AVANT
- POMPE À EAU
- POMPE À ESSENCE
- RÉSERVOIR À ESSENCE
- RADIATEUR
- SUSPENSION
- SYSTÈME D'ÉCHAPPEMENT
- TÊTE DE MOTEUR

**TÊTE DE MOTEUR RECONSTRUITE PAR FORD À PARTIR DE 495<sup>95</sup>**

EN ÉCHANGE INST. COMPRISE PLUS TAXE

\* Demandez tous les détails et conditions seulement chez

**PROTECTION PERMANENTE**

**FORD**

**GRAND TRIANON**  
Boul. de la Capitale (sortie Pierre-Bertrand)  
683-4451

**FORD, DE QUOI VOUS CONVAINCRE.**

**Centres de Contrôle du Poids**

**Regardez-moi J'ai perdu 97 livres**

« C'est incroyable comme ma vie a changé! Je suis devenue exactement ce que je voulais être »  
Jacquelyn Handregan

Jackie Handregan

Garantie des C.C.P.  
Nous garantissons d'équiper toutes les offres de nos concurrents. Vous n'avez qu'à appeler sans annoncer à l'une de nos cliniques.

**centre de contrôle du poids**

DU LUNDI AU VENDREDI de 9h00 à 19h00

Pour fêter l'ouverture d'un nouveau C.C.P. nous vous offrons:

**50% DE RABAIS** programme de lancement seulement

Nos spécialistes vous offrent des résultats... pas des promesses!

**STE-FOY: 2600, boul. Laurier, 659-4596**  
**CHARLESBOURG: 4500, boul. Henri-Bourassa, 628-8383**

**MOINS DE 80¢**

**POUR SE PAYER L'AMÉRIQUE?!?**

**I ♥ VIDÉOTRON!**

**QUATRE CANAUX U.S. POUR QUATRE FOIS RIEN**

Les mini-séries, les sports, les spectacles de nos voisins sont à vous chaque jour pour moins de 8¢.

En effet, l'abonnement aux 30 canaux vous revient à moins de 60¢ par jour.

**PAS CHER, PAS COMPLIQUÉ, TÉLÉPHONEZ-NOUS!**

QUÉBEC **847-4410**  
LÉVIS **833-1920**  
EN RÉGION **1-800-463-1855**

\* TAXES INCLUSES INSTALLATION ET CABLESELECTEUR EN SUS.

**Vidéotron**  
**Avoir prise sur le présent**

# L'ÉCONOMIE

## Le marché québécois estimé à \$2.5 milliards

# Excellente année 1987 pour les quincailliers

♦ 1987 sera une bonne année pour le commerce de la quincaillerie en raison du niveau encore élevé des mises en chantier de logements neufs. Des gains de 15 à 20 pour 100 sont à prévoir dans ce secteur, estime un analyste financier de la Banque nationale, dans un bulletin récent.

Ce n'est qu'au fil de 1988, que le recul progressif de la construction se fera sentir par une croissance beaucoup plus faible, qui deviendra évidente à mesure que l'année progressera.

On prévoit en effet que les mises en chantier qui étaient de 60,000 en 1986 et de 55,000 en 1987 auront baissé jusqu'à 45,000 en 1988.

### Dénatalité et quincaillerie

Cette baisse des ventes s'inscrit dans un mouvement à long terme basé sur la démographie. L'impact de la dénatalité commencera véritablement à faire sentir son effet sur le besoin de logements à compter des années 1990. Les ventes des quincailleries se maintiendront et continueront de progresser avec la rénovation d'une importante

tranche du stock de logements construits au cours de la première moitié des années 1970.

Par ailleurs, les nouveaux propriétaires, et ils sont nombreux au Québec, mettront plusieurs années à aménager leurs logements et à s'équiper en outils et matériel.

Face aux quincailleries de quartier, les gros centres de rénovation continueront de dicter la mesure dans ces circonstances. Il semble de plus en plus que la décision d'achat du consommateur des années 1980 se fonde sur la sélection et non uniquement sur un critère d'emplacement, ce qui confère un avantage imminent aux centres de rénovation, plus vastes et mieux garnis.

Face à eux, les quincailliers traditionnels possèdent des atouts tels que l'emplacement, une meilleure expertise souvent et la qualité du service. Plus que jamais, estime-t-on, ils devront mettre de l'avant ces atouts. Face aux « gros », les petits quincailliers indépendants pourraient en être réduits au rôle du dépanneur face à la chaîne d'alimentation.

### Un marché de \$2 milliards

Le marché québécois de la quincaillerie est estimé à plus de \$2.5 milliards. Les marchands regroupés s'accaparent présentement 60 pour 100 du marché laissant 18 pour 100 aux chaînes et 22 pour 100 aux indépendants (qui n'affichent aucune bannière). Les parts de marché évoluent en faveur des marchands regroupés, les plus innovateurs de l'ensemble, selon l'évaluation faite dans le bulletin bancaire.

Signalons encore qu'on dénombre quelque 1,200 marchands, 600 centres de rénovation ainsi qu'une dizaine de grossistes. Si le nombre d'entreprises paraît si grand, c'est que les quincailleries, comme les

dépanneurs, ne profitent habituellement que d'un marché restreint géographiquement d'où la grande importance de l'emplacement de l'entreprise.

### Bouleversements

On assiste aujourd'hui à de grands bouleversements au niveau des structures organisationnelles. L'industrie cherche en effet à s'octroyer des économies d'échelle et de champ d'activités supplémentaires au moyen d'associations avec les grandes chaînes d'alimentation. C'est à Val-Royal (et Provigo) que l'on doit cette nouvelle approche. Ro-Na et Metro-Richelieu ripostaient rapidement par la création de Metro-Na.

Un autre développement, également attribuable à Val-Royal, est le concept Brico-Centre, un super-centre de rénovation-entrepôt à grande surface. Ce concept, basé sur celui de Super Carnaval, impose de nouvelles contraintes de rentabilité à une industrie essentiellement composée de points de vente à petite surface. Témoignage de l'impact des Brico-Centre, Ro-Na ripostait récemment avec l'ouverture des trois magasins Le Chantier basés sur le même principe.

### Evolution des ventes

De 1968 à 1986, on estime que le commerce de détail des articles de quincaillerie a presque décuplé avec une croissance moyenne annuelle

de 13.4 pour 100 en dollars courants. Cette croissance fut beaucoup plus forte que l'économie dans son ensemble (11.1 pour 100), que l'ensemble de la consommation des biens (10.5 pour 100), ou que les dépenses en construction résidentielle (12 pour 100). Ce sont les bricoleurs et les rénovateurs qui sont en grande partie responsables de ce phénomène. Cette tendance s'est accélérée entre 1983 et 1986.

Comme pour les ventes de détaillants, celles des grossistes se sont accrues rapidement du milieu des années 1960 jusqu'à la première moitié de la dernière décennie. Par contre, depuis 1974, on note un recul notable.

# Le sida et la taxe de vente multistade risquent d'entraîner une hausse des primes d'assurance

♦ Bien malin qui pourra dire si le sida constitue une plus grande menace à l'augmentation de la valeur des primes d'assurance-vie que le projet d'instituer une taxe de vente multistade fédérale ?

Le vice-président de l'Association des compagnies d'assurance de personnes, M. Yves Millette, a brandi un épouvantail de taille quand il a affirmé que le sida coûtera \$5 milliards aux compagnies d'assurance-vie d'ici l'an 2000... et que les assurés devront en payer la note.

Il s'ensuivrait des hausses de primes d'au moins 15 pour 100, selon les chiffres préliminaires disponibles.

Au même moment, à Vancouver, on publiait une étude du cabinet Deloitte Haskins selon laquelle le projet de taxe de vente multistade du gouvernement fédéral se traduira par une augmentation de prix des biens et services.

Selon M. Wayne Matheson, un associé de cette maison, la nouvelle taxe applicable à tous les services, incluant les primes d'assurance, entraînera une hausse variant entre 12 et 15 pour 100.

Heureusement, les craintes de ces deux spécialistes sont un peu prématurées.

D'une part les compagnies d'assurance pourront certainement limiter les dégâts en exigeant des examens médicaux plus nombreux. Toutes les compagnies ont déjà inclus une question sur le sida dans leur demande de souscription d'assurance.

Il faut se souvenir aussi que les compagnies d'assurance sont déjà habituées de traiter avec d'autres types de maladies qui ne cessent de décimer leur clientèle depuis des années.

Il ne faut jamais oublier, non plus, que les compagnies d'assurance-vie ont toujours joué sur deux tableaux à la fois lorsqu'il s'agit de la vie des gens.

Les compagnies d'assurance-vie sont les seules institutions autorisées à vendre des rentes viagères, en vertu des lois canadiennes. Cela n'est pas sans raison.

Dans sa sagesse, le législateur a toujours estimé que les épargnes des contribuables seraient ainsi mieux protégées. Étant donné que

ces institutions partagent leurs risques entre le marché de l'assurance et celui des rentes, il leur est toujours facile, à moyen terme, de compenser les pertes réalisées dans un secteur, au détriment de l'autre.

En d'autres termes, la vie réserve jamais de grandes surprises aux compagnies d'assurance. Des calculs actuariels leur permettent facilement de prédire combien de leurs clients vont mourir chaque jour, à partir de l'expérience du passé.

Leur situation ressemble un peu à celle des éditeurs, comme LE SOLEIL, qui réservent chaque jour plus d'une page à la publication des noms des personnes décédées.

On sait que ces décès vont survenir. Tout ce qui est inconnu des journaux et des compagnies d'assurance-vie, c'est l'identité des clients qui feront l'objet d'une attention particulière la journée suivante.

Étant donné, en plus, que les compagnies d'assurance-vie vendent des rentes, elles n'ont aucunement raison de craindre l'arrivée d'un nouveau cataclysme. Si cela se produit, sous la forme d'une épidémie ou d'un cataclysme, alors il est probable que le nombre des victimes pour qui cet incident malheureux entraîne la fin du versement d'une rente, compensera en partie la valeur des indemnités de décès précocement payées par ailleurs.

Enfin, plusieurs sont d'avis que l'épouvantail dressé par les fiscalistes en regard de l'imposition d'une taxe multistade fédérale, est aussi mal évalué par rapport au risque réel.

Il est évident, en effet, que la taxe de vente fédérale qui s'appliquera peut-être à l'ensemble des produits et services, au terme de la réforme déjà annoncée, sera moindre que la taxe actuelle appliquée uniquement à certains produits.

Or, il semble que toutes les simulations, y compris celle de Deloitte Haskins, ne tiennent pas compte de cette réalité.

Aussi longtemps que des précisions n'auront pas été apportées sur ces deux questions, il serait sans doute préférable de prendre avec un grain de sel les commentaires :

- Des vendeurs d'assurance qui brandissent la crainte d'une hausse faramineuse des primes, à court terme, pour vous convaincre d'acheter une grosse police, dès à présent.
- Des comptables et fiscalistes qui spéculent sur les effets de la prochaine réforme de la taxe de vente sans savoir laquelle des trois formules proposées le gouvernement choisira et à quel taux cette nouvelle taxe sera appliquée.



Face aux « gros », les petits quincailliers pourraient en être réduits d'ici quelques années à jouer le rôle du dépanneur face à la chaîne d'alimentation.

**FINANCE**  
par Marc LESTAGE

## PORTEFEUILLE REA

INDICES	DATE	GÉNÉRAL	MANUFACTURIER	SERVICES
	25-09	1585.40	1719.28	1492.20
	02-10	1578.99	1703.94	1492.00

MONTREAL (PC) — Voici les cours des compagnies inscrites au Régime d'épargne-actions, à la fermeture de la Bourse, le vendredi 2 octobre, compilés par la maison Lévesque, Beaubien Inc.

Compagnie	Déduction en pc	Prix à l'émission 25-09-87	Prix au 02-10-87
Accourt 85	150	\$ 7.00	\$ 9.50
ACDS Systèmes Graphique 87	100	\$ 2.00	\$ 2.00
Acier Leroux 86	100	\$ 5.00	\$ 4.10
ADS Associés 86	100	\$ 5.00	\$ 1.72
A.Lambert Inter 86	100	\$ 2.25	\$ 3.50
Aliment. Couche Tard 86	100	\$ 2.25	\$ 3.50
Alubec (Amusecor) 83	150	\$ 2.00	\$ 3.50
Amisco 86	100	\$ 5.25	\$ 4.15
Armex 85	150	\$ 2.00	\$ 1.05
Artopex 85	100	\$ 5.00	\$ 9.50
Astral Bellevue 82	100	\$ 4.50	\$ 7.87
Atlantic Images et Son 86	50	\$ 6.50	\$ 4.45
Auberger des Gouverneurs 86	100	\$ 4.50	\$ 3.25
Autoparc 86	100	\$ 2.00	\$ 1.90
Avicorp 86	75	\$ 5.50	\$ 8.00
Banque d'Épargne 83 (2-1)	100	\$ 9.25	\$ 17.37
Banque Nationale 85 (2-1)	50	\$ 9.25	\$ 13.50
Banque Nationale 86 (2-1)	50	\$ 14.12	\$ 13.50
Banque Royale 83	50	\$ 20.00	\$ 32.12
Banque Royale 86	50	\$ 34.00	\$ 32.12
Bastien Inc. 87	100	\$ 4.00	\$ 2.85
Bestar 86	100	\$ 5.75	\$ 4.60
Biorex Groupe Conseil 87	75	\$ 1.50	\$ 1.25
Biotech 84	150	\$ 5.00	\$ 3.50
Bois Franc Royal 86	100	\$ 2.50	\$ 2.30
Bombardier B. 85 (2-1)	75	\$ 3.25	\$ 11.38
Bombardier B. 86 (2-1)	50	\$ 6.87	\$ 11.38
Boutique San Francisco 85	150	\$ 5.75	\$ 6.75
Breuveaux Cott 86	100	\$ 7.00	\$ 7.00
Billrite Nightingale 85	100	\$ 8.50	\$ 5.87
Cambior 86	75	\$ 10.00	\$ 26.50
Canam Manac A 84	100	\$ 3.17	\$ 10.63
Canam Manac A 86	50	\$ 15.50	\$ 10.63
Cancom 84	150	\$ 5.00	\$ 16.13
Cascades 82	150	\$ 0.62	\$ 10.00
Cascades 84	100	\$ 2.34	\$ 10.00
Cascades 85	100	\$ 5.38	\$ 10.00
CB Pack 84	75	\$ 12.75	\$ 18.75
Central Dynamics priv. A 85	150	\$ 5.00	\$ 0.56
Ciment St-Laurent A 84	75	\$ 6.00	\$ 15.63
Ciment St-Laurent A 85	75	\$ 11.00	\$ 15.63
Circ Craft Inc. 84	150	\$ 8.25	\$ 5.25
Circuits Helix Inc. 83	100	\$ 4.50	\$ 2.70
CFCF Inc. 85	75	\$ 13.75	\$ 18.50
Comterm Inc. 83	150	\$ 8.62	\$ 0.71
Cons. Bathurst 85 (2-1)	50	\$ 8.37	\$ 20.50
Continental Pharma Croysan A 85	100	\$ 5.00	\$ 4.60
Continental Pharma Croysan B 85	150	\$ 5.00	\$ 4.55
Corp. Fin. Power 85	50	\$ 13.68	\$ 16.50
Corp. Metal Deploye	75	\$ 4.50	\$ 4.50
Corp. Réseau Computermite 86	100	\$ 1.50	\$ 1.00
Credit Indus. Desjardins 86	50	\$ 6.50	\$ 6.13
Datagram Inc. 84	150	\$ 3.00	\$ 3.25
Datamark 85	150	\$ 2.00	\$ 7.00
Deragon Langlois 87	75	\$ 2.25	\$ 1.90
Dianat 86	75	\$ 2.00	\$ 3.20
Domco Ltée 86	50	\$ 13.25	\$ 7.75
Domicil Inc. 86	100	\$ 2.50	\$ 1.40
Domtar Inc. 85	50	\$ 23.40	\$ 19.88
Donohue Inc. 83	100	\$ 10.38	\$ 36.25
Donohue Inc. 85	50	\$ 17.38	\$ 36.25
Dorel Industries	100	\$ 5.00	\$ 4.05
Duffinoy Inc. 82	100	\$ 0.60	\$ 1.15
Entreprise Hartco 84	150	\$ 7.00	\$ 4.35
Entreprises Repap 86	50	\$ 12.50	\$ 18.50
Equipements Denis 85	150	\$ 2.00	\$ 3.55
Equipements Denis 87	75	\$ 4.50	\$ 3.55
Espalau Inc. (ord.) 86	100	\$ 3.00	\$ 4.60
Espalau Inc. (pr. conv.) 86	100	\$ 12.00	\$ 18.00
Exploration Aguitto 85	150	\$ 1.50	\$ 2.15
Exploration Bronnor 85	150	\$ 0.88	\$ 0.62
FCA International 84	100	\$ 9.00	\$ 13.63
Fiducie du Québec 87	50	\$ 7.00	\$ 6.13
Fiducie Guardian ord. 83	100	\$ 6.25	\$ 5.50
Fiducie Guardian ord. 87	50	\$ 5.63	\$ 5.50
Fiducie Guardian priv. A 83	100	\$ 6.00	\$ 7.50
Fiducie Guardian priv. B 84	150	\$ 10.00	\$ 9.00
Foretek International Inc. 87	100	\$ 2.50	\$ 1.00
Forebec 86	100	\$ 2.00	\$ 3.00
Fourgons Transit 86	75	\$ 4.00	\$ 5.87
Geoffroy Leclerc 86	75	\$ 6.00	\$ 4.75
Goodfellow 84	150	\$ 5.00	\$ 4.75
Groupe Algo 86	50	\$ 2.25	\$ 10.25
Groupe Cabenor BF 87	100	\$ 4.00	\$ 3.15
Groupe Cabeno D'Anjou Inc. 86	100	\$ 5.00	\$ 5.75
Groupe Cantrex 86	75	\$ 4.00	\$ 5.25
Groupe CGI 86	75	\$ 6.50	\$ 4.05
Groupe Champlain 86	100	\$ 3.00	\$ 2.05
Groupe DMR Inc. 86	75	\$ 8.00	\$ 7.13
Groupe Espadon Peterbor 86	100	\$ 3.00	\$ 2.50
Groupe Immobilier Grilli 86	100	\$ 9.00	\$ 9.88
Gr. Jean Coultu Inc. 86	50	\$ 8.00	\$ 8.83
Groupe Kaufel 85	150	\$ 2.00	\$ 10.63
Groupe Kaufel 86	75	\$ 6.25	\$ 10.63
Groupe Lacroix 85	75	\$ 3.50	\$ 2.70
Groupe La Laurentienne 85	50	\$ 10.00	\$ 2.05
Groupe La Laurentienne 86	50	\$ 14.00	\$ 13.50
Groupe Macyro Inc. 87	100	\$ 5.00	\$ 3.95
Groupe Petrolier Oico 86	100	\$ 4.50	\$ 2.74
Groupe Plastique Moderne 86	75	\$ 4.00	\$ 5.87
Groupe Sanivan 85	50	\$ 5.00	\$ 5.25
Groupe SNC 86	50	\$ 13.00	\$ 11.88
Groupe Tolgco Inc.	100	\$ 8.00	\$ 3.70
Groupe Totec 85	150	\$ 2.00	\$ 2.80
Groupe Totec 86	100	\$ 6.50	\$ 2.70
Groupe Transat AT 87	100	\$ 3.00	\$ 2.45
Gr Transcontinental GTC 84	150	\$ 4.37	\$ 9.00
Gr Transcontinental GTC 86	75	\$ 12.87	\$ 9.00
Groupe Val Royal Inc. 86	100	\$ 7.50	\$ 9.00
Groupe Videotron 85	75	\$ 7.75	\$ 14.25
Groupe Videotron 86	50	\$ 17.00	\$ 14.25
Groupe Visiontronique 86	75	\$ 2.00	\$ 0.89
Guardcor Invest. 85	150	\$ 10.00	\$ 8.63
Guillevin Intl. 86	50	\$ 6.00	\$ 7.13
Héroux 86	100	\$ 5.00	\$ 10.25
Honco Inc. 86	100	\$ 3.00	\$ 2.00
IAF Biochem Intl. Inc. 86	75	\$ 5.00	\$ 14.63
Ideal (Grp. des Compagnies) 87	50	\$ 8.00	\$ 8.00
Ideal Metal 85	150	\$ 5.25	\$ 3.05
Imasco Inc. 87	100	\$ 2.00	\$ 1.50
Imasco 81	100	\$ 18.07	\$ 33.63
Imasco 86	50	\$ 34.50	\$ 33.00
Impertex 86	100	\$ 2.00	\$ 1.20
Industries Charan Inc. 84	150	\$ 1.63	\$ 6.75
Industries Charan Inc. 85	100	\$ 5.00	\$ 6.75
Industries Panorama 86	100	\$ 5.50	\$ 3.50
Industries Shaspar Ltée 86	100	\$ 5.50	\$ 3.30
Industries Triton Inc. 86	100	\$ 7.75	\$ 6.25
Informatix 2000 Inc. 86	100	\$ 4.00	\$ 3.55
Innotech Aviation 86	75	\$ 5.00	\$ 3.45
IPL 85	150	\$ 5.75	\$ 6.25
J.M. Saucier 86	50	\$ 325.00	\$ 16.00
Lapierre et Verreault 86	100	\$ 4.00	\$ 4.10
Lassonde Inc. 87	50	\$ 6.75	\$ 4.90
Lavalin Tech 85	100	\$ 5.00	\$ 2.60
Lavalin Industries 87	50	\$ 10.00	\$ 6.75
Le Groupe Forex 83	100	\$ 5.00	\$ 1.90
Lépine Cloutier 86	100	\$ 2.50	\$ 1.60
Levesque, Beaubien et Co. Inc. 86	50	\$ 8.75	\$ 7.87
Magasins Château 83	150	\$ 11.25	\$ 8.75
Mines D'Or Kiens Ltée 83	100	\$ 25.00	\$ 20.00
Lambert Somec 85	150	\$ 3.25	\$ 3.35
Le Groupe ACSI Inc. 85	150	\$ 2.50	\$ 1.10
Le Groupe Cogeco 85	100	\$ 7.50	\$ 7.50
Le Groupe Cogeco 86	75	\$ 9.00	\$ 7.50
Les Industries Promatek 85	150	\$ 3.25	\$ 2.45
Les Ord. Hypocrat Inc. 85	150	\$ 1.10	\$ 1.99
Les Ord. Hypocrat Inc. 86	100	\$ 3.20	\$ 1.99
Léssard Beaucage Lemieux 87	100	\$ 2.75	\$ 1.89
LGS Conseil. en inform. 86	75	\$ 3.75	\$ 3.05
Location Intercom 86	75	\$ 5.00	\$ 5.38
Logibec 86	100	\$ 2.00	\$ 4.10
Logibec Inc. 86	50	\$ 9.25	\$ 8.00
Loisir Fletcher 86	100	\$ 3.50	\$ 5.25
Louvet ord. 85	150	\$ 2.00	\$ 3.05
Louvet ord. 83	100	\$ 4.50	\$ 3.20
Louvet priv. conv. 84	150	\$ 5.00	\$ 4.25
Maax Inc. 87	100	\$ 2.50	\$ 2.30
MaBaie Inc. 87	100	\$ 6.00	\$ 5.38
Magasins Wise 86	75	\$ 5.00	\$ 3.40
Manufacture Leader 86	100	\$ 3.00	\$ 1.60
Matco Mart 85	150	\$ 2.50	\$ 2.25
Maufort 84	100	\$ 1.00	\$ 1.45
Maufort 86	75	\$ 0.75	\$ 1.45
McNeil Mantha 84	150	\$ 1.50	\$ 5.75
McNeil Mantha 86	100	\$ 6.87	\$ 5.75
M-Corp 85	150	\$ 7.38	\$ 12.50
M-Corp 86	100	\$ 14.25	\$ 12.75
Memotec Data 85 (2-1)	150	\$ 7.50	\$ 18.25
Memotec Data 86 (2-1)	75	\$ 10.50	\$ 18.25
Metro-Richelieu 86	50	\$ 6.00	\$ 8.50
Metro-Richelieu 85	100	\$ 2.00	\$ 1.90
Micro Tempus 86	100	\$ 3.00	\$ 5.75
Mines Belmorat 85	100	\$ 3.00	\$ 5.75
Mines D'Or Val 84	150	\$ 1.50	\$ 3.70
Mines Dumagami 84	50	\$ 5.25	\$ 13.88
Mines Dumagami 87	100	\$ 18.00	\$ 13.90
Mines JAC 84	100	\$ 1.50	

# Institut international de formation en gestion aéronautique Les cadres étrangers se perfectionnent à Montréal

♦ MONTREAL (PC) - Ils s'intéressent aux méthodes modernes de gestion des aéroports ou des lignes aériennes. Leurs attributions sont variées. On se rend compte que chacun a un poste élevé dans un organigramme : chef de service, directeur d'aéroport ou directrice du contentieux de ligne aérienne, etc.

Ces 45 « étudiants » qui se coudoient depuis cinq semaines à l'Institut international de formation en gestion aéronautique (IIFGA), à Montréal, proviennent de 29 pays : six Égyptiens, quatre Éthiopiens, trois Chinois, des Kenyans, un Américain qui dirige l'aéroport d'Ontario, où se déverse le trop plein de trafic aérien de Los Angeles, etc.

La formule est nouvelle, unique. En février, on inaugurerait cet institut à but non lucratif qui compte intéresser de plus en plus l'industrie à ses activités. Subvention de démarrage : \$700,000 de chacun des gouvernements intéressés (Québec et Ottawa). Hier encore, tout sentait le neuf, au vingtième étage de cette tour à bureaux. Le but de l'institut est d'offrir des programmes sur mesure, en anglais, français et espagnol, à des cadres supérieurs ou intermédiaires ou à des chefs de service.

La plupart de ces étudiants sont boursiers, soit de l'ACDI, qui a prévu consacrer jusqu'à \$11 millions en quatre ans à ce propos; soit de leur pays (c'est le cas pour la Yougoslave Barbara Cerle, qui dirige le service du contentieux d'Adna Airways), soit de l'OACI.

Il y a 21 Africains en tout dans la première promotion de l'institut, et M. Desjardins attend incessamment la réponse de l'ACDI à un projet de programme spécial de huit semaines à l'automne 1988 pouvant intéresser la Chine.

Le corps professoral de l'institut comptera, lorsqu'il aura pris son plein essor en 1990, environ 80 personnes, toutes spécialistes des sciences de la gestion et rattachées aux grandes universités ou à d'autres établissements de formation.

## Les femmes comptables en majorité

♦ (PC) - Pour la première fois en 79 ans d'histoire, les femmes constituent la majorité de la nouvelle promotion de comptables généraux licenciés (CGA) du Québec.

En effet, 50,7 pour 100 des 278 nouveaux CGA du Québec sont des femmes, ce qui permet de constater que les comptables féminins s'imposent au sein de cette profession traditionnellement réservée aux hommes.

La Corporation professionnelle des comptables généraux licenciés du Québec a remis leur permis à ses 278 nouveaux membres samedi au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à Laval. On apprenait alors que 53,2 pour 100 des diplômés sont âgés de 25 à 29 ans et qu'ils proviennent de treize campus universitaires répartis sur le territoire québécois.

Par la même occasion, deux membres de la corporation ont reçu le titre de « fellow CGA », la plus haute distinction honorifique à laquelle peut aspirer un membre CGA à l'échelle nationale auprès de l'Association des comptables généraux agréés du Canada, dont le siège social est situé à Vancouver.

Il s'agit de MM Marcel Hardy, associé du cabinet d'experts-comptables Bergeron, Charbonneau, Hardy et Duclos à Québec, et Robert R. Lalonde, vérificateur général adjoint du Canada.

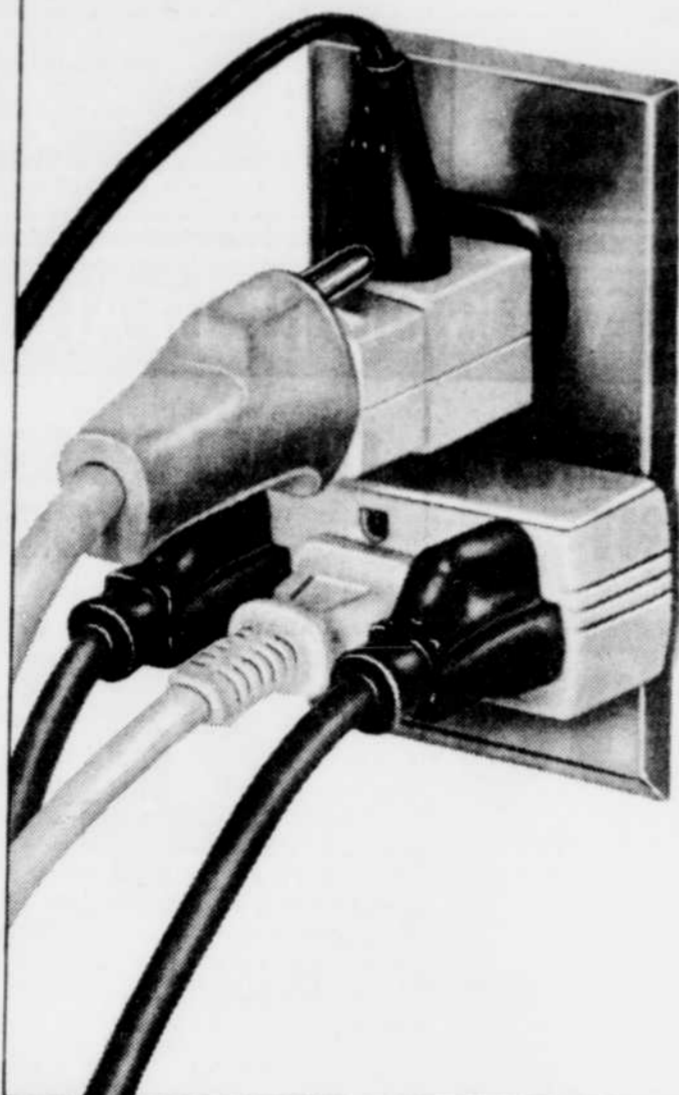
## Daniel Johnson en mission en Asie

♦ (PC) - Le ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, Daniel Johnson, entreprenait samedi une mission économique de 13 jours en Asie, la quatrième depuis le début de son mandat.

M. Johnson doit se rendre au Japon, en Chine et en Corée, où il rencontrera notamment les dirigeants de la compagnie Hyundai qui s'implante actuellement au Québec. Le ministre signera trois protocoles d'entente avec des banques japonaises, la Banque de Tokyo, l'Industrial Bank of Japan et la Fuji Bank, afin de susciter de nouvelles relations d'affaires entre les Québécois et les Japonais.

Le ministre procédera de plus au lancement du premier guide sur l'investissement au Québec, publié en japonais par la maison de courtage Nomura Securities.

À Hong Kong, un important accord sera signé en présence de M. Johnson entre le Centre de commerce mondial de Montréal et le Conseil de développement commercial de Hong-Kong.



Un conducteur électrique est conçu pour transporter une certaine quantité d'électricité. Si on le surcharge, il chauffera... souvent au point d'engendrer un incendie.

L'emploi abusif des prises multiples risque de surcharger les conducteurs installés dans les murs. Lui ajouter le remplacement de fusibles grillés par des fusibles de calibre inapproprié, c'est littéralement courir à sa perte.

Les fiches multiples sont faites pour un dépannage très occasionnel et de courte durée. Elles ne sont pas une solution au problème des constructions où le nombre de prises de courant est insuffisant. Si c'est là votre problème, Hydro-Québec vous recommande de consulter un expert afin d'apporter les transformations nécessaires.

## MÉFIEZ-VOUS DES TENTACULES INCENDIAIRES!

Ne surchargez pas vos circuits.

L'ÉLECTRIFICACITÉ



**SOIRÉE D'INFORMATION**

### L'investissement immobilier travaille pour vous!

*Pour en savoir davantage sur un investissement sûr et rentable, assistez à la conférence que nous vous offrons...*

ENDROIT  
Auberge des Gouverneurs  
Ste-Foy, Salle Argenson

DATE  
Lundi 5 octobre à 19h30

Réservé aujourd'hui  
(418) 649-0187  
1 (800) 363-6523

*Veilleux, Charlebois et ass. inc.*  
Courtier en contrats d'investissement  
Bureaux à Québec - Montréal - Ottawa

**PREMIER APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE**

Cette annonce ne doit pas être considérée comme une offre au public des titres mentionnés. Une telle offre sera faite par voie de prospectus, copies duquel peuvent être obtenues du courtier mentionné.

### LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MAUFORT 1987

# 16 500 000 \$

(OFFERT PAR PROSPECTUS)

Prix: 1100 \$ la part  
Souscription minimale: 5 parts

- Ressources Maufort Inc.
- Ressources Veinor Inc.
- Explorations Charlim Lrée
- Ressources Robex Inc.
- Ressources Minérales De Montigny Inc.
- Ormico Exploration Lrée

La totalité des actifs de La Société en Commandite Maufort 1987 sera transférée à la dissolution sans incidences fiscales à Société Minière Septentrion Inc. Chaque détenteur d'une part recevra 800 actions de Septentrion par part.

POUR PROFITER DE CET ABRI FISCAL 1987 DÉDUCTIBLE À 133 1/3 %, COMMUNIQUEZ AVEC

**LE CARREFOUR FINANCIER**

## Sogecar

LES SERVICES FINANCIERS SOGECAR INC.

**MONTREAL** (514) 875-5755    **SAINT-LAURENT** (514) 744-8087    **SHERBROOKE** (819) 564-0388    **QUÉBEC** (418) 652-1155

en collaboration avec **LES AFFAIRES** **A** **KOMMERCE**

**C'est un rendez-vous!**

15 au 18 octobre ■ Centre Municipal des Congrès ■ Québec  
jeud.-vend.: 12h à 21h ■ sam.-dim.: 12h à 18h ■ passeport de 4 jours: 10\$ ■ sam.-dim.: 7\$/pers./jour

## Un monde d'opportunités!

MARTIN INTERNATIONAL Commerce extérieur et Développement technologique Québec

### 3<sup>e</sup> SALON LE MONDE DES AFFAIRES

**OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES**

- Consultez la Bourse d'entreprise et ses centaines d'opportunités d'affaires
- Fournisseurs demandés: Consultez sur place les appels d'offre et les fichiers et fournisseurs des gouvernements.

**SALON DES PRODUITS NORDIQUES**

- Venez découvrir diverses façons de faire des affaires grâce à l'hiver
- Découvrez le potentiel des produits nordiques - Marché de 600 millions de personnes

**NOUVELLES TECHNOLOGIES**

- Accédez à 40 000 technologies provenant de 110 pays grâce à notre Banque de données
- Profitez des plus récentes technologies découvertes dans les centres de recherche du Québec
- Assistez aux démonstrations de nouveaux procédés de fabrication via la robotique et la CAO/FAO

**INFORMATIQUE, BUREAUTIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS**

- Venez voir et comparer les plus récents modèles de micro-ordinateurs, logiciels de comptabilité et contrôle d'inventaire
- télécopieurs, photocopieurs
- traitement de texte et systèmes de bureautique

et bien d'autres choses encore...

**C'est un rendez-vous!**

15 au 18 octobre ■ Centre Municipal des Congrès ■ Québec  
jeud.-vend.: 12h à 21h ■ sam.-dim.: 12h à 18h ■ passeport de 4 jours: 10\$ ■ sam.-dim.: 7\$/pers./jour

# Une foire où les visiteurs sont aussi les vendeurs

♦ Les organisateurs du Supermarché de l'approvisionnement du Québec, une foire industrielle qui propose aux grandes sociétés de trouver un fournisseur québécois pour les biens et services actuellement importés, ont décidé de faire de cet événement une activité provinciale, pour sa deuxième présentation, à la fin d'octobre.

par Marc LESTAGE

Le premier Supermarché de l'approvisionnement du Québec a été tenu, l'an dernier, à Saint-Hyacinthe. Cet exercice avait attiré plus de 900 industriels et chefs d'entreprises du Québec qui ont établi des contacts avec les acheteurs de 46 grandes entreprises du Québec.

Une enquête réalisée par la firme Mallette, Major, Martin sur les retombées économiques de cet événement a permis de fixer à \$70 millions la valeur des contrats accordés à des entreprises du Québec, à la suite des contacts réalisés durant les trois jours de la foire.

La même enquête révèle que 87 pour 100 des exposants ont déclaré avoir atteint leurs objectifs. Par ailleurs, chaque visiteur a établi en moyenne six contacts directs avec un interlocuteur juge pertinent.

Envergure

S'il n'en tient qu'aux organisateurs,

## L'environnement, thème de la Réunion du Traité de l'Antarctique

♦ RIO DE JANEIRO (d'après AFP) - La protection de l'environnement sera l'un des principaux thèmes inscrits à l'ordre du jour de la 14e Réunion Consultative du Traité de l'Antarctique qui s'ouvre aujourd'hui à Rio de Janeiro.

Cette rencontre, à laquelle participent les délégations des 18 pays membres du comité consultatif de ce traité signé en 1958 et entré en vigueur en 1961, durera deux semaines au cours desquelles seront aussi abordées la météorologie, et la sécurité des voies aériennes et des routes maritimes de l'océan Austral.

Mais, le problème le plus urgent demeure la protection de l'environnement polaire et notamment l'élimination des ordures produites par les bases permanentes qu'entretiennent dans l'Antarctique divers membres, selon l'organisation écologique internationale Greenpeace.

## SUPERMARCHÉ APPROVISIONNEMENT QUÉBEC

teurs, la version 1987 sera encore plus importante. Elle devrait permettre la conclusion de contrats pour au moins \$150 millions, selon les sondages réalisés récemment. Cet objectif paraît facilement réalisable puisqu'on espère y attirer les industriels de tout le Québec et non pas seulement de la région de la Montérégie, comme l'an dernier.

C'est dans ce but que M. Jacques Doyon, directeur régional du ministère de l'Industrie et du Commerce dans la région sud de Montréal, a entrepris une tournée des régions, pour obtenir la collaboration de ses collègues des autres régions économiques du Québec.

Une permanente du Supermarché, Mme Nicole Gauthier, explique pour sa part que de nombreuses rencontres ont été prévues avec les commissaires industriels de la province. On considère que ces développeurs constituent un excellent relais pour informer les propriétaires de toutes les petites et moyennes entreprises du Québec de la

valeur des contacts d'affaires qui peuvent être réussis à cette occasion.

Grandes entreprises

Quant au contingent des grandes entreprises qui participent à l'exposition des 20, 21 et 22 octobre, à Saint-Hyacinthe, il comprend l'ensemble des grandes sociétés. On y retrouvera notamment Pratt et Whitney, dont le président, M. Gilles P. Ouimet, occupe la prési-

dence d'honneur, ainsi que Procyde, de la Beauce, Gaz Métropolitain, Canadair, Bombardier, Bell Helicopter, Aviatech et Hydro-Québec.

Le programme des trois jours prévoit aussi la tenue de plusieurs causeries et colloques au cours desquels les représentants des « donneurs d'ordres », comme on les appelle, parleront de leurs besoins, de leurs procédures d'achat et des qualités qu'ils recherchent chez leurs fournisseurs.

Consultez également  
**LE SOLEIL**  
**TÉLÉ**  
**MAGAZINE**

**EN SANTE**  
**MAIGRIR**

UNE FOIS POUR TOUTES  
MAIGRIR

AVEC  
**KILOCONTROL**

**MAIGRIR DE 10 À 20 LIVRES** en 4 à 6 semaines seulement

SEANCES D'INFORMATION GRATUITES

- des kilos en MOINS
- du maintien en PLUS
- du plaisir à bien MANGER!

TRAITEMENTS PERSONNALISÉS PAR DIÉTÉTISTES

Pas de protéines liquides, pas d'injections, pas de médicaments

Appelez dès aujourd'hui sans aucun engagement de votre part:

**QUÉBEC:** 444, St-Cyrille ouest **681-0523**

**STE-FOY:** Plaza Laval - 2750, chemin Ste-Foy, local 262 **653-1557**

**CHARLESBOURG:** 6780, 1re Avenue **626-2990**

20 centres Kilocontrol au Québec

## Motorcraft ... VOUS OFFRE BEAUCOUP PLUS!

### ENTRETIEN DES FREINS À DISQUE AVANT

# 89 95\$

Pose de plaquettes neuves à l'avant, regarnissage des roulements de moyeux et reféction de la surface des disques, inspection des éléments du système de freinage, dont les étriers, les câbles d'acier, les boyaux d'accouplement et le maître cylindre. Le prix vaut pour la plupart des marques et des modèles, mais peut varier pour certains véhicules à traction avant. Plaquettes métalliques en sus.

### LAMES D'ESSUIE-GLACES MOTORCRAFT

À partir de

# 4 95\$

Payez et emportez  
Balayez neige et crachin.  
Dimensions populaires  
offertes pour la plupart  
des véhicules.

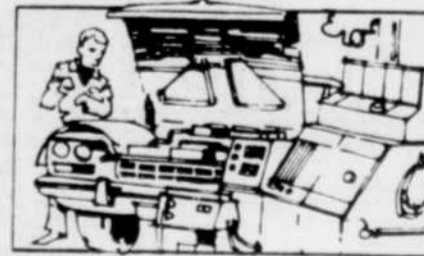
**DES PIÈCES ET UN SERVICE DE QUALITÉ À PRIX MODIQUE**

**FORD**

**MERCURY**

## MISE AU POINT D'AUTOMNE

# 29 95\$



Elle vous assure un hiver sans problème et comprend jusqu'à 5 litres d'huile moteur Motorcraft, un filtre à huile Motorcraft neuf, la vérification du système d'échappement, des amortisseurs, de la direction, du niveau des liquides, des suspensions avant et arrière, des boyaux d'accouplement du radiateur et du système de chauffage, de toutes les courroies, du filtre à air, des câbles et des bornes de la batterie; ainsi que le graissage des charnières du capot, des portes et du coffre. Le prix vaut pour la plupart des marques et des modèles. Frais supplémentaires possibles pour les moteurs diesels.

\* Principales cartes de crédit acceptées

\* Ces offres prennent fin le 17 octobre 1987

**Pour le service et les pièces d'origine Motorcraft à des prix compétitifs, passez chez votre concessionnaire Ford ou Mercury aujourd'hui même.**

**FORD**

**LA QUALITÉ PASSE AVANT TOUT AUX VENTES, AUX PIÈCES ET À L'ENTRETIEN.**

**MERCURY**

**Le Grand Trianon Automobile**  
175, rue Marais  
Vanier **683-4451**

**Charest Ford Inc.**  
1350, boul. Charest ouest  
Ste-Foy **687-3566**

**Fillion & Frères (1976) Inc.**  
6218, boul. Ste-Anne  
L'Ange-Gardien **822-0610**

**Garage W. Martin Limitée**  
1, route Transcanadienne  
Lévis **837-8801**

**Montcalm Automobiles Inc.**  
901, 1<sup>re</sup> Avenue  
Québec **529-2131**

**Mercury Suzanne Roy Inc.**  
61, route Kennedy  
Lévis **835-1915**

**Auto Roberge Lincoln Mercury Limitée**  
1040, boul. Pierre-Bertrand  
Vanier **687-5544**

**Piromond Automobiles Inc.**  
125, route Nationale n° 2  
Cap-Santé **285-3311**

**Chabot Auto Inc.**  
Chemin des Poiriers  
Montmagny **248-0612**

**Banlieue Ford Mercury Inc.**  
376, rang des Moulanges  
St-Apollinaire **767-2323**

## Hydro-Québec

**APPELS D'OFFRES**  
pour 10 h 30 heure de Montréal

CCP.73012.A le mardi 27 octobre 1987	CCP.77121.F le mardi 27 octobre 1987
--	--

Poste Hertel  
Comité de Laprairie

INSTALLATION  
ELECTRIQUE  
ET TRAVAUX  
CONNEXES  
DE GENIE CIVIL  
(ADDITIONS  
1986 ET 1987)

MODIFICATION  
AU LOGICIEL  
DES STATIONS  
TERMINALES

Admissibilité:  
Principale place  
d'affaires  
au Québec

Garantie de  
soumission:  
100 000 \$

Garantie de  
soumission:  
10 000 \$

Dépôt pour le  
document: 25 \$

Dépôt pour le  
document: Gratuit

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h à l'endroit suivant:

**HYDRO-QUÉBEC**  
**GROUPE EQUIPEMENT**  
Direction Approvisionnement et Services  
Service Achats et Contrats  
855, rue Ste-Catherine est  
3<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2L 4P5

Pour renseignements:  
(514) 289-5903

Si le document n'est pas gratuit, le dépôt de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque visé ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,  
Achats et Contrats  
Jean-Yves Bureau

## appel d'offres

**Société d'habitation du Québec**

**AVIS DE DÉLAI**

PROJET: 02868/555-03-08720-008-02831/555-03-08720-009

Rivière-du-Loup

**ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX**

CLÔTURE DES SOUMISSIONS: À quinze (15) heures (heure locale en vigueur), le jeudi 22 octobre 1987, à la Société d'habitation du Québec, au bureau de Québec, de la Direction générale du bâtiment, sis au 1039, de la Chevrolerie, Édifice "G", 26<sup>e</sup> étage, Québec, local 26-109, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions à l'heure et à la date de clôture ci-dessus précisées.

SOUS-TRAITANTS: Les sous-traitants qui déposent leurs soumissions au Bureau des Soumissions déposées du Québec doivent le faire au plus tard le 15 octobre 1987, à 14 heures, et leurs soumissions doivent être valables soixante (60) jours après la date de leur dépôt. Tous les sous-traitants doivent détenir la licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Me Jean-Luc LESAGE, avocat  
Secrétaire de la Société

**Québec**